LA LIBERTÉ

88 ¢ + taxes Vol. 83 n°19 Saint-Boniface, du 23 au 29 août 1996 Tél.: 237-4823 1-800-523-3355


photo: Anie Cloutier

L'étoffe d'une artiste

Issue d'une longue lignée de couturières, Hélène Asselin poursuit la tradition familiale à sa façon. Cette année, elle exposait ses poupées de chiffons et de bois au pavillon canadien-français de Folklorama. **Voir en page 9.**

Citation de la semaine

«On est pas mal sûr qu'on n'a rien sauvé!»

Rénald Massicotte se réjouit de la fin de la grève des employés de soutien mais s'inquiète des conséquences financières du conflit de travail. **À lire en page 7.**

Dernière heure

Après une rencontre avec tous les intervenants

Linda McIntosh refuse d'aider les parents de Laurier

La ministre de l'Éducation, Linda McIntosh, a indiqué le 21 août qu'elle n'allait pas venir en aide aux parents de Laurier, qui comptaient sur son intervention pour pouvoir réintégrer l'école de leur village à temps pour la rentrée scolaire.

Linda McIntosh, accompagnée du sous-ministre John Carlyle, a rencontré le 20 août des représentants de la Division scolaire de Turtle River (DSTR), de la Division scolaire franco-manitobaine (DSFM), et des parents adhérant aux programmes des deux divisions scolaires. Cette rencontre qui a duré près de trois heures s'est terminée sans qu'une entente intervienne entre les parties, la ministre ayant dû quitter pour se rendre à un autre rendez-vous.

Le lendemain, le sous-ministre John Carlyle a contacté le directeur général de la DSFM, Georges Druwé, pour l'informer que la ministre avait choisi de ne pas intervenir dans ce dossier.

«Je ne peux pas le croire!» lance le président de la DSFM, Aurèle Boisvert. Extrêmement déçu par le résultat de cette rencontre qu'il avait lui-même demandée, Aurèle Boisvert était convaincu que si on réunissait tous les intervenants sous l'autorité de la ministre, une solution allait être adoptée. «Mais elle a agi davantage comme une médiatrice que comme une ministre, lance-t-il. Elle dit qu'il faut respecter l'autonomie locale, mais que fait-elle de notre autonomie à nous?»

Les parents de Laurier qui adhèrent à Turtle River ont indiqué leur peur de perdre leur école si la DSFM y partageait des locaux. La moitié de leurs 58 élèves, ont-ils dit, préféreraient fréquenter l'école de Sainte-Rose. «Les gens de Turtle River se montrent intransigeants avec une telle affirmation, croit Aurèle Boisvert. Je ne comprends pas cette logique mais la ministre a semblé la comprendre.»

Depuis qu'ils ont choisi d'adhérer à la DSFM l'an dernier, les parents d'une quarantaine d'élèves de Laurier ont vu leurs enfants aller à l'école au centre communautaire du village, où l'équipement et le mobilier devaient être installés chaque matin. Ils ne veulent pas revivre cette expérience et à la veille de la rentrée scolaire, réitèrent leur refus de fréquenter à nouveau le centre communautaire.

Le président des parents adhérant à la DSTR, Bernard Plessis, explique n'avoir pour sa part plus rien à discuter. «Notre position, c'est que si ces parents veulent rentrer à l'école, on est prêt à les accueillir dans le programme géré par Turtle River. Sinon, on leur offre l'école de Kelwood. Et s'ils veulent des locaux pour la DSFM dans le village, c'est leur problème, pas le nôtre.» Il y a déjà eu «trop de politique» autour de cette question, croit-il, et si la DSFM entre dans l'école, «la politique va continuer».

«Ils ont dit que notre programme n'était pas bon. Rien n'est assez bon pour eux autres. Ils ont fait assez de chialage. Nous on dit: c'est assez.»

Bernard Plessis précise que la majorité des élèves fréquentant le programme 75-25 de la Division Turtle River parlent anglais à la maison, y compris ceux qui ont un parent francophone; c'est le cas de ses deux enfants. «Les élèves qui parlent français à la maison sont ceux qui ont adhéré à la DSFM», note-t-il. À son avis cependant, les programmes français offerts par les deux divisions scolaires sont semblables. «On utilise les mêmes manuels scolaires, alors quelle est la différence?»

De son côté, le président des parents adhérant à la DSFM, René Saquet, ne cache pas qu'il espérait que la rencontre avec Linda McIntosh allait permettre de trouver une solution au problème. «On espère maintenant que les élus de la DSFM vont poursuivre leurs pressions politiques. De notre côté, on prévoit une rencontre des parents. Mais il n'est pas question qu'on retourne au centre communautaire ou que nos enfants se rendent à Kelwood. On veut une bâtisse dans notre village.»

«Je ne comprends pas que la ministre se soit déplacée jusqu'à Portage-la-Prairie en ayant le pouvoir de faire quelque chose, et que finalement elle n'ait rien fait», s'exclame Aurèle Boisvert, forcé de conclure qu'il «ne reste pas beaucoup d'options» à la division scolaire.

La DSFM, dit-il, entrera en contact avec la Fédération provinciale des comités de parents et la Société franco-manitobaine. «C'est évident qu'il y a là une question politique, dit-il, mais une ministre de l'Éducation devrait avoir à cœur la situation de tous les élèves, quels qu'ils soient. Il y a de l'espace dans l'école de Laurier, elle le sait, elle l'a dit. Ça me dépasse qu'on joue ce jeu politique au détriment des enfants de notre province.»

Sylviane LANTHIER

Lire également un bilan de la situation à Saint-Claude à la page 3.



Du français chez Zellers à Saint-Boniface?

La SFM saute dans le train de l'affichage bilingue

Zellers, Radio Shack et d'autres chaînes afficheront-elles en français à Saint-Boniface dans un avenir rapproché? C'est en tout cas ce que souhaite obtenir la Société franco-manitobaine (SFM), qui fait maintenant campagne pour que ces entreprises commerciales respectent la langue d'une bonne partie de leur clientèle.

Ces entreprises nationales ont récemment accepté d'afficher en anglais et en français dans leurs magasins québécois, à la suite de pressions d'un mouvement d'anglophones qui menaçait de les boycotter. Au Québec, l'événement a réanimé le débat sur la langue d'affichage. Ailleurs au Canada, il a fait boule de neige et amené les francophones à exiger que ces magasins, qui affichent maintenant dans les deux langues au Québec, fassent de même ailleurs au pays.

La Fédération des communautés francophones et acadienne (FCFA) a été la première à saisir l'occasion, en exigeant de ces entreprises qu'elles affichent dans les deux langues officielles dans leurs succursales d'Ottawa.

Au Manitoba, la Société franco-manitobaine (SFM) demande aussi à Zellers, Canadian Tire et aux autres commerces situés autour de Saint-Boniface de reconnaître et respecter la présence de consommateurs francophones en leur offrant des services dans leur langue. «Il y a 25 % de francophones dans Saint-Boniface», rappelle Patricia Courcelles.

Dans une lettre envoyée au siège social de ces entreprises (1), la SFM «fait valoir le profil de la communauté et de la région, et demande que le service à la clientèle soit bilingue. On leur explique que déjà, certains commerces font cet effort. Par exemple, aux deux Safeways de Saint-Boniface et au Shopper's Drug Mart, les employés bilingues portent un macaron indiquant qu'ils peuvent servir la clientèle en français. En leur faisant comprendre qu'ils ne sont pas les premiers, on leur montre aussi qu'ils ne se feront pas crucifier sur la place publique parce qu'il y aura du français dans leurs magasins.»

Agissant sur le principe du «qui ne demande rien n'a rien», la SFM profite du mouvement créé par la FCFA, qui a déjà contacté ces entreprises. «La FCFA leur demande de réagir dans les deux semaines; nous leur donnons un mois pour nous répondre», indique Patricia Courcelles, qui précise qu'il n'est pas question de faire de menaces de boycott.

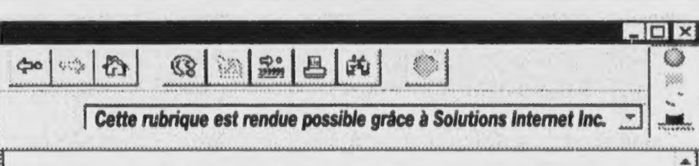
«Parfois, on s'attend à ce qu'il y ait de la résistance de certains groupes et quand on leur parle, il n'y en a pas. On a eu cette expérience quand on a contacté les câblodistributeurs au moment de l'arrivée de RDI. Les gens étaient ouverts et le Manitoba a eu RDI dans plus de régions et plus rapidement que les francophones des Maritimes!»

Reste que le débat sur l'affichage n'a pas les mêmes effets ni le même sens au Québec. «C'est vrai, acquiesce Patricia Courcelles, leur réalité n'est pas la nôtre. Mais le principe de la dualité linguistique doit être le même partout. Sans vouloir nous ingérer dans le débat québécois, on dit que là où il y a suffisamment de francophones, les entreprises devraient elles aussi respecter leur présence et que ce devrait être normal de le faire.»

La SFM, qui depuis plusieurs années multiplie ses contacts et ses alliances au Québec, s'est aussi assurée que «le message ne serait pas perçu comme extrémiste» dans la Belle Province. «On a un mandat de normaliser la vie française au Manitoba, rappelle Patricia Courcelles, et pour nous, ces mesures sont un point de départ dans un nouveau secteur, celui des entreprises commerciales.»

Sylviane LANTHIER

(1) Il s'agit de Peoples Jewellers, Radio Shack, Black's Photography, Banque Toronto Dominion, Blockbuster Video, Zellers, Banque Scotia, Tip Top, Canadian Tire, Rogers Video et Pharma Plus.



Le village électronique francophone

Ce "village", originaire de l'Ontario, existe depuis plusieurs années. Il demeure un des phares importants de la francophonie canadienne (surtout hors Québec): c'est un pionnier de la présence francophone dans le monde des communications informatiques au Canada. Les options qu'il offre, nombreuses et souvent interactives, sont: Agence touristique, bibliothèque, boîte outils, bureau de poste, bureau d'information, calendrier d'activités, centre artistique FCCF, centre communautaire, coin des médias, collèges, universités et écoles, entreprises, jeux de la francophonie, maison des jeunes, mairies, promenade sur l'autoroute.
On trouve le Village électronique francophone à l'adresse suivante: http://www.village.ca/

Ayez accès à l'Internet avec Solutions Internet Inc. 982-1060. Demandez Grégory Luneau.

ISSN 0845-0455

LA LIBERTÉ

Journal hebdomadaire publié le vendredi par Presse-Ouest Limitée

Directeur: Jean-François LACERTE
Rédactrice en chef: Sylviane LANTHIER
Journalistes: Anie CLOUTIER et Lucie-Madeleine DELISLE
Publicitaire: Jean-François LACERTE
Caricaturiste: Cayouche (Réal BÉRARD)
Bicolo: Sylviane LANTHIER, Véronique TOGNERI et Roxanne BOUCHARD
Infographiste: Véronique TOGNERI (en congé), Karine BEAUDETTE
Secrétaire-comptable: Roxanne BOUCHARD
Développement de photos: Hubert PANTEL
Heures du bureau: 9 h à 17 h du lundi au vendredi.
Toute correspondance doit être adressée à **La Liberté**, Case postale 190, Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4. Les lettres à la rédaction seront publiées si leur contenu n'est pas diffamatoire et leur auteur(e) facilement identifiable.
Les bureaux sont situés au 383, boulevard Provencher.
Téléphone: (204) **237-4823.** Sans frais: **1-800-523-3355.** Télécopieur: (204) **231-1998.**
L'heure de tombée pour les annonces est le lundi à midi. La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.
Nos annonceurs ont jusqu'au mercredi de la semaine suivante pour nous signaler toute erreur de notre part. La responsabilité du journal se limitera au montant payé pour la partie de l'annonce qui contient l'erreur.

L'adresse Internet: http://www.presse-ouest.mb.ca
Courrier électronique: la_liberte@presse-ouest.mb.ca

L'abonnement annuel:

Manitoba: 28,50 $ (TPS et taxe provinciale incluses)
Ailleurs au Canada: 32,10 $ (TPS incluse)
États-Unis et outre-mer: 70 $

Les abonné.e.s manitobain.e.s qui passeront une partie de l'année aux États-Unis devront payer un supplément de 5 $ au moment du changement d'adresse.

Les changements d'adresse pour les abonnements doivent nous parvenir **AU MOINS DIX JOURS** avant la date de déménagement.

Le journal **LA LIBERTÉ** est imprimé sur les presses de Derksen Printers à Steinbach.
Enregistré comme courrier de deuxième classe. No 0477.

APF Association de la presse francophone — **Prix de l'excellence générale 1994**



OPSCOM — **Représentation nationale: 1-800-2OPSCOM (613) 241-5700**

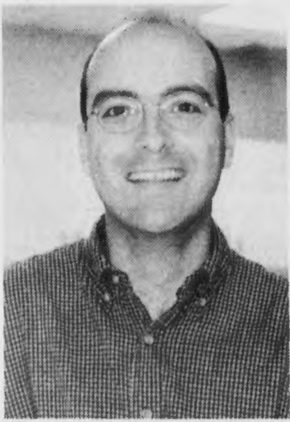
Fondation Donatien Frémont

Gens d'ici

La grande rentrée du registraire

Quand Christian Delaquis entre au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), chaque matin de la semaine, c'est probablement comme s'il rentrait à la maison. Lui qui a complété ses études universitaires au CUSB et qui y travaille depuis 1991 a passé plus de temps entre ces murs que n'importe où ailleurs! Mais n'allez pas croire que la vénérable institution n'a rien de nouveau à lui offrir, puisque le chargé des services de liaison depuis quatre ans occupe maintenant de nouvelles fonctions: celles de registraire.

En poste depuis le mois de juillet, Christian Delaquis est maintenant en charge de tout ce qui concerne les dossiers des étudiants, les procédures d'admission et d'inscriptions aux cours, les horaires des examens et la remise des diplômes. C'est un vaste territoire à occuper, mais c'est aussi une suite logique à son travail précédent, d'autant plus qu'il demeure responsable des activités de recrutement.



Christian Delaquis.

«Auparavant, dit-il, j'étais sur la route la moitié du temps» à visiter les écoles et rencontrer les finissants du secondaire pour leur vanter les mérites et les programmes du CUSB. Un travail qui l'amenait de plus en plus loin: «On a commencé à faire plus de recrutement dans l'Ouest et au Québec», note-t-il. Christian Delaquis avait maintenant envie de rester en place et la perspective des tâches plus administratives qui incombent au registraire lui souriait.

Le prochain agent de recrutement, qui sera embauché sous peu, travaillera sous sa direction. «Après avoir amené les étudiants ici, je vais m'assurer qu'ils y soient heureux!», lance Christian Delaquis. «Entre le recrutement et le registraire, le lien est en effet logique et il sera maintenant plus étroit. Je vais m'assurer, par exemple, que l'agent connaît quels nouveaux cours sont offerts. Je vais déterminer les stratégies et les grandes orientations.»

Toutes les universités ont connu des diminutions de leur clientèle ces dernières années. Dans cette perpective, les efforts de recrutement deviennent, partout, plus sérieux. «Le CUSB n'échappe pas à cette règle», note le registraire.

S. L.

Rentrée scolaire 1996

La rentrée à la DSFM

Ça se fera sans Saint-Claude

La Division scolaire franco-manitobaine (DSFM) compte accueillir 4 444 élèves pour sa troisième année d'existence, ce qui représente une augmentation des effectifs d'au moins 2 % par rapport à l'an dernier. Et si dans la majorité des écoles, la rentrée scolaire se fera sans accroc, les parents deSaint-Claude et de Laurier (voir le texte à la une) seront encore une fois les enfants pauvres de la gestion scolaire.

Pour une deuxième fois cet été, les parents de Saint-Claude qui demandent à la DSFM d'établir un programme français dans leur village se sont vus opposer un refus de la part d'une majorité de commissaires, lors d'une rencontre spéciale tenue le 13 août.

Lors de cette rencontre, les commissaires ont discuté de la possibilité de modifier le plan de redressement de la DSFM pour financer un programme à Saint-Claude à même leurs revenus actuels. Ils ont cependant reporté leur décision, en renvoyant la proposition au comité des finances et au comité de la planification et des communications. À toutes fins pratiques, cette mesure a mis fin aux espoirs des parents d'obtenir un programme pour l'année scolaire qui commence.

«Les gens de Saint-Claude, qui étaient présents à cette rencontre avec leurs enfants, étaient complètement débobinés, reconnaît le président de la DSFM, Aurèle Boisvert. Pour eux, la question qui se pose, c'est: d'ici à ce que ce programme existe, qu'est-ce qu'on fait pour nos enfants?»

À la fin de juin déjà, les commissaires avaient refusé d'établir un programme à Saint-Claude avant que le gouvernement n'indique qu'il allait le financer. Le 22 juillet, le sous-ministre de l'Éducation, John Carlyle, a rencontré Aurèle Boisvert et Georges Druwé à ce sujet.

«Il était clair qu'il ne voulait pas donner plus d'argent à la DSFM pour un programme à Saint-Claude, relate Aurèle Boisvert. Nous lui avons rappelé les obligations de la province. Il nous a dit que le gouvernement pense avoir répondu aux exigences de la cour suprême parce qu'un programme français est offert à Lourdes et que déjà deux autobus vont en direction de Lourdes.» Cependant, poursuit le président, le sous-ministre ne s'est pas opposé à ce que la DSFM modifie son plan de redressement pour favoriser la création de ce programme.

Mais si les commissaires sont tous favorables à l'établissement d'un programme à Saint-Claude, ils maintiennent pour leur part que «c'est au gouvernement de nous financer davantage pour l'établissement de ces programmes».

«Au fond, pense Aurèle Boisvert, le problème de Saint-Claude est celui de deux divisions scolaires qui ne sont pas capables de négocier.» Depuis deux ans, croit-il, la loi qui a créé la Division scolaire a révélé une lacune majeure: elle ne donne pas suffisamment d'indications sur le processus à suivre quand la DSFM et une division cédante n'arrivent pas à s'entendre pour le partage d'une école. C'est ce qui est arrivé à Saint-Claude et à Laurier.



photo: Sylviane Lanthier

Aurèle Boisvert: il faut apprendre à négocier des solutions qui rencontrent lesintérêts des deux parties.

«Mettre un programme sur pied quand on peut partager les locaux et les ressources de l'école en place, ça ne cause aucun problème», dit-il en citant le cas de Saint-Laurent. Une récente entente avec la Division Seine sur le transport d'élèves de la Seine vers La Broquerie, démontre aussi que des divisions scolaires peuvent trouver des solutions qui répondent aux intérêts de chacune, et qui permettent de réaliser des économies importantes.

Lors de leur rencontre avec la ministre de l'Éducation en juin dernier, les représentants de la DSFM ont d'ailleurs abordé cette question. «On nous a dit que le ministère travaillerait à établir un processus pour régler ces conflits», mentionne Aurèle Boisvert.

Mais les récents événements dans le cas de Laurier sèment le doute sur la volonté réelle du ministère de l'Éducation de donner à la DSFM des outils qui l'aideraient à négocier avec des divisions cédantes. En refusant de prendre partie dans le dossier de Laurier, la ministre de l'Éducation lance aux autres divisions scolaires un message qui risque de nuire à la DSFM dans l'avenir.

Pour Aurèle Boisvert, il est clair que ce problème dépasse maintenant la seule DSFM pour devenir celui d'autres instances politiques de la communauté.

Sylviane LANTHIER

Financement du CUSB: une situation précaire

«On essaye de garder les programmes qu'on a»

Le recteur du Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB), Paul Ruest, doit rencontrer prochainement les représentants de la Province pour discuter des problèmes de financement de l'École technique et professionnelle (ÉTP) et du CUSB.

On se souvient qu'au printemps 1996, le CUSB et l'ÉTP avaient évité de justesse une crise financière. «Le gouvernement fédéral a décidé de réduire l'aide financière accordée aux programmes d'éducation de langue officielle.» Le gouvernement du Manitoba avait alors voulu refiler cette réduction au CUSB et à l'ÉTP, ce qui aurait entraîné une sérieuse réduction des programmes offerts au premier et la fermeture pure et simple du second.

Devant les protestations des deux institutions et des membres de la communauté franco-manitobaine, le financement du 1er avril 1996 au 31 mars 1997 a été rétabli dans le cas de l'ÉTP et réduit de 2% pour le secteur universitaire.

«On fonctionne quand même avec une situation financière serrée, mais ce n'est rien à côté de ce que ça aurait été si le gouvernement du Manitoba n'était pas revenu sur sa décision», continue Paul Ruest.

Selon le recteur, «il y a certainement une volonté politique d'en arriver à une entente dans le dossier, mais il est trop tôt pour en connaître l'issue.» Le recteur rappelle que le CUSB ne reçoit pas une part de financement proportionnelle à la population francophone. «Ce n'est pas assez. Nous avons peut-être une plus petite population étudiante, mais elle a des besoins de formation variés.»

Par ailleurs, le CUSB enregistre, tout comme les universités anglophones, une baisse de fréquentation au profit des collèges communautaires. Paul Ruest indique que le CUSB a connu une forte augmentation de sa clientèle entre les années 1980 et 1993, a plafonné «et depuis deux ou trois ans, nous subissons une baisse du nombre d'inscriptions. Malgré cela, le taux des diplômés du CUSB qui se trouvent un emploi est quand même deux fois meilleur que dans d'autres universités, ce qui est encore bon», indique le recteur.

Comme l'ensemble des collèges communautaires, l'ÉTP s'attend à une augmentation de ses inscriptions cette année. «On ne sait pas encore le nombre exact, souligne Raymonde Gagné, parce qu'il y a beaucoup d'inscriptions de dernière minute. Mais les demandes d'admission ont augmenté.»

La directrice explique cette hausse par une campagne publicitaire lancée après la crise du printemps. Elle ajoute que la nouvelle Bourse 2000, offerte à tous les étudiants ayant une moyenne supérieure à 80 %, est aussi un facteur favorisant l'augmentation du nombre d'étudiants à l'ÉTP.

Anie CLOUTIER

NOTE DE L'ÉDITEUR

Avis aux aînés...

Les membres d'un club affilié à la Fédération des aînés franco-manitobains (FAFM) ont tous entendu parler de l'entente entre la FAFM et La Liberté. Nous demandons aux personnes concernées de lire attentivement cet avis.

Cette coopération se résume essentiellement ainsi:

• Le bulletin L'écho des aînés ne paraîtra plus: il sera remplacé par une page d'information publiée une fois par mois dans La Liberté.

• Avec une preuve qu'elle est membre d'un club affilié à la FAFM, toute personne qui s'abonne ou qui renouvelle son abonnement à La Liberté a droit à un rabais de 5 $ sur le prix de son abonnement (le prix passe de 28,50 $ à 23,50 $ par année, taxes incluses).

• Seuls les abonnements d'un an sont éligibles au rabais de 5 $.

• Cette entente entre en vigueur au mois d'octobre 1996, et pas avant.

Il est important de bien retenir ce dernier point, surtout pour ceux et celles qui sont déjà abonnés à La Liberté.

En effet, certains aînés dont l'abonnement doit être renouvelé cet été exigent dès maintenant le rabais de 5 $. Mais comme l'entente n'est pas encore en vigueur, les aînés qui doivent renouveler leur abonnement en juillet (07/96), août (08/96) ou septembre (09/96) doivent payer le tarif régulier de 28,50 $ (les dates d'échéance se trouvent dans le coin droit, au bas de l'étiquette où figure le nom des abonnés sur le journal).

Tous les aînés éligibles déjà abonnés à La Liberté auront droit au rabais de 5 $: toutefois, ils doivent attendre leur tour! Ceux qui renouvellent leur abonnement au cours de l'été auront droit au rabais l'été prochain.

Il ne sert à rien, par exemple, d'attendre au mois d'octobre pour payer un abonnement tombé à échéance avant cette date: si l'abonnement était renouvelable avant octobre 96, il devra être payé au prix régulier, même s'il est renouvelé (en retard) en octobre. Le rabais de 5 $ viendra lors du prochain renouvellement, c'est garanti!

...et à nos lecteurs

Nos lecteurs connaissent Le Journal des jeunes, qui était encarté dans La Liberté à chaque deux semaines depuis sont tout premier numéro, il y a maintenant sept ans.

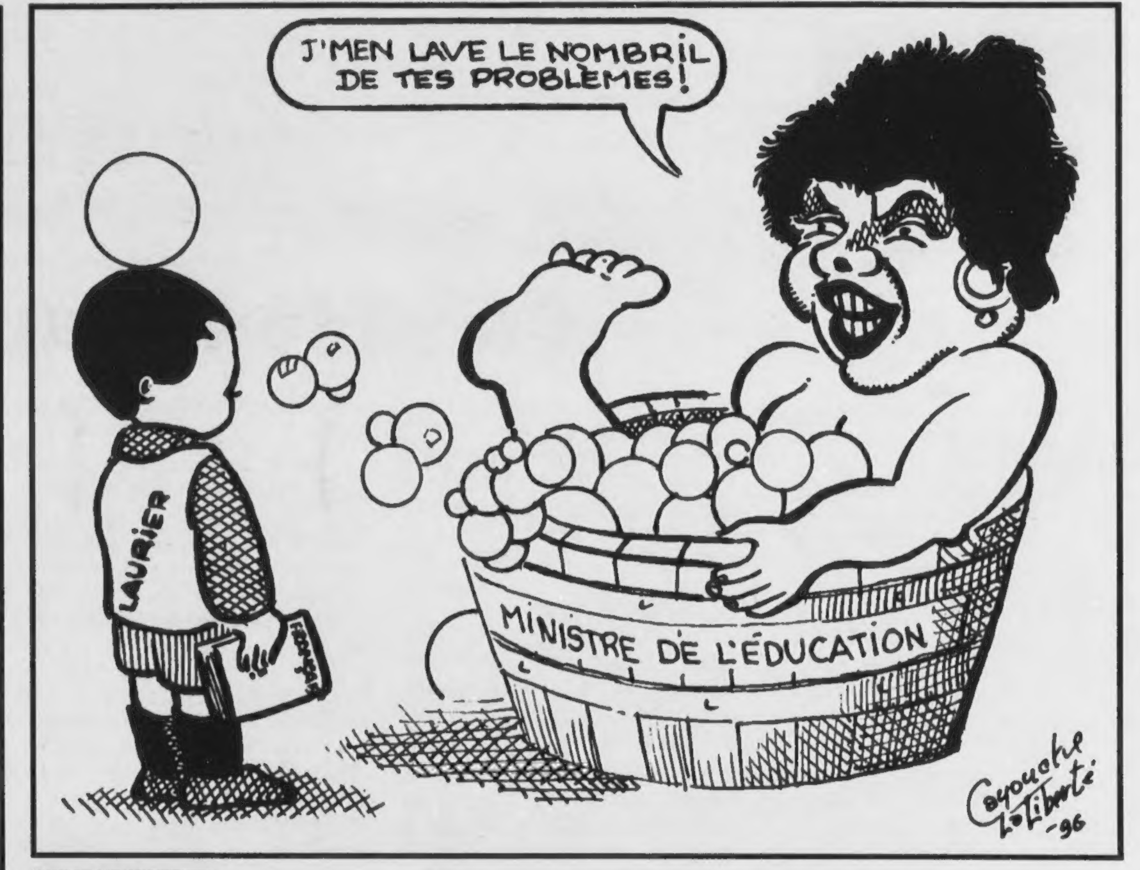
Cette collaboration entre les deux publications est maintenant terminée. Nos abonnés ne trouveront plus Le Journal des jeunes dans nos pages. Non pas que nous ne le voulions plus, au contraire! Malheureusement, la Société canadienne des postes a changé ses règlements en mai dernier, et les nouvelles règles auraient fait doubler le coût de distribution de La Liberté les semaines où le Journal des jeunes est encarté.

Ni Le Journal des jeunes, ni La Liberté ne pouvaient absorber ces coûts supplémentaires. C'est donc pour cette raison, et à notre grand regret, que nous avons annulé cette entente.

J'invite les lecteurs qui auraient des plaintes à formuler contre cette décision de la Société canadienne des postes (ou contre les retards dans la distribution de La Liberté) à appeler sans frais le numéro 1-800-267-1177 et donner leur opinion.

Pour remplacer le Journal des jeunes, nous préparons une section jeunesse de quatre pages, qui débutera en janvier 1997.

Le directeur,
Jean-François LACERTE



Lettres

Plutôt amusant!

Madame la rédactrice,

Objet: article d'Anie Cloutier intitulé «Maurice Prince retourne au front», qui a paru à la page 7 de La Liberté du 9 au 15 août 1996.

«Fausses sceptiques» – certes il s'agit de «fosses septiques». Coquille? Erreur orthographique? Distraction? Ce n'est pas grave, mais plutôt amusant!

Françoise Carignan
Saint-Boniface
Le 16 août 1996

Au sujet de ces «fausses sceptiques» découvertes par Anie Cloutier (*La Liberté* du 9 au 15 août, page 7): pour les préserver, il faudrait vite les enfouir dans une fosse aseptisée.

Raymond-M. Hébert
Saint-Boniface
Le 19 août 1996

HORAIRE DES COURS DU DEUXIEME CYCLE EN ÉDUCATION

1996-1997

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

LE PREMIER SEMESTRE (de septembre à décembre 1996)

Nº de cours		Nom du cours	Cré.	Local	Temps
116.704	*	Aspects juridiques en éducation R. Benoit	3	1147	lundi 16 h 40 à 19 h 30
43.701	***	Théories de counselling G. Beaudry	6	2014	lundi 16 h 40 à 19 h 30
43.509	***	Le counselling G. Beaudry	3	2014	mardi 16 h 40 à 19 h 30
116.531		L'éducation interculturelle R. Théberge	3	2162	mardi 16 h 40 à 19 h 30
116.507	*	Le comportement organisationnel en éducation L. LeTourneau	3	2121	mercredi 19 h à 22 h
43.717	*** **	Techniques d'entrevue H. Duchesne	3	2019	jeudi 16 h 40 à 19 h 30
63.576		La communication: les médias et la société P. Bélanger	3	2014	13-14 sept. 18-19 oct. 15-16 nov. 6-7 déc.
81.525	**	Ateliers en mathématiques G. Boulet	·3	2014	20-21 sept. 25-26 oct. 22-23 nov. 13-14 déc.

Les cours du niveau **700** sont réservés aux étudiants de la maîtrise.

* Ce cours compte pour l'obtention d'un brevet de directrice/directeur.
** Ce cours peut compter pour l'obtention d'un brevet en éducation spéciale.
*** Ce cours compte pour le counselling.

Afin de suivre des cours au niveau du Certificat postbaccalauréat, il faut être **ADMIS AU PROGRAMME**. Pour l'automne 1996, veuillez consulter le bureau du deuxième cycle dans les plus brefs délais possibles.

Afin de suivre des cours au niveau du deuxième cycle, il faut être **ADMIS AU PROGRAMME**. Pour l'automne 1996, veuillez consulter le bureau du deuxième cycle dans les plus brefs délais possibles.

LA DATE LIMITE DES INSCRIPTIONS EST LE 30 AOÛT 1996.

Il y aura un séminaire de leadership pendant l'année. Plus de détails vous parviendront sous peu.

Pour de plus amples renseignements, veuillez vous adresser au bureau du deuxième cycle de la Faculté d'éducation.

N.B. LE COLLÈGE SE RÉSERVE LE DROIT D'ANNULER L'UN OU L'AUTRE DE CES COURS SI LE NOMBRE D'INSCRIPTIONS EST INSUFFISANT.

200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

La vie culturelle et sociale au Collège

Le CUSB de A à Z

Vous débarquez tout juste en ville, vous commencez vos études au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) et vous ne connaissez pas un chat? Pas de panique! Le CUSB abrite une foule de clubs et d'associations étudiantes pour répondre à toutes vos attentes.

«On offre sensiblement les mêmes activités sportives et culturelles que les plus grandes universités, mais à plus petite échelle», indique l'animateur culturel, Louis St-Cyr. L'animateur culturel a pour mandat de répondre aux initiatives des étudiants, de leur fournir le financement et les ressources nécessaires à la réalisation de leur projet culturel. «N'importe qui ayant un projet à proposer doit se sentir bien à l'aise de m'en parler», explique-t-il.

Louis St-Cyr propose également des activités comme les productions de la troupe de théâtre du CUSB Les Chiens de Soleil, les spectacles de l'orchestre maison, le club photo, les matchs d'improvisation ainsi que, nouveauté cette année, les ateliers de guitare et d'art vocal. (1) Un dépliant, qui sera mis en circulation le 3 septembre, détaille les activités de l'année.

La ligue d'improvisation du CUSB, comme la radio étudiante CBAU, ont perdu du terrain depuis l'entrée en ondes de CKXL et la fondation de la Ligue d'improvisation du Manitoba, indique-t-il. «Ceux qui veulent vraiment faire de la radio préfèrent le plus large auditoire de CKXL.»

L'Association des étudiants du CUSB offre également une gamme de services et d'activités sociales et culturelles. Pour ceux qui se cherchent un appartement, l'AE propose le Multi-logis, une liste des appartements à louer dans Saint-Boniface. Les étudiants reçoivent également une Écono-carte qui donne des rabais allant de 10 à 15 % dans certains commerces des environs.

C'est par le biais du journal étudiant bi-mensuel Le Réveil que l'AECUSB communique avec ses membres, indique la présidente Stéphanie Allard. «Il y a aussi beaucoup d'interaction qui se fait au Café Rencontre. On a une table de billard, un micro-ondes et on aimerait bien installer une table de football de table. Il ne faut pas que les nouveaux soient gênés de venir. C'est pour tout le monde ici, pas seulement pour une gang.»

Sauvé des eaux au printemps dernier, le bar Le Canot reste le lieu de rencontre privilégié des étudiants du CUSB. Les jeudi soirs leurs sont d'ailleurs réservés. «Pourquoi les jeudis? Personne ne le sait trop, fait remarquer Louis St-Cyr. Je crois que ça a commencé avec des spéciaux deux pour un et que la tradition s'est poursuivie.»

Cette année, l'AE compte s'engager dans l'arène politique pour défendre le financement du CUSB et de l'ÉTP. «On veut faire du lobbying politique et de la sensibilisation», indique Stéphanie Allard.

De plus, un référendum sur l'appartenance de l'AE à la Fédération canadienne des étudiants et étudiantes doit avoir lieu en septembre. «Ils n'ont rien fait pour nous le printemps dernier quand le gouvernement voulait couper les subventions au CUSB», rappelle Stéphanie Allard.

Anie CLOUTIER

(1) Cette année, Les Chiens de Soleil présenteront trois pièces dont la première, Le Polygamme de Kengne Fouamno Louis et mise en scène par Sylvestre Longang est prévue pour novembre.



«Les Chiens de Soleil présenteront trois pièces cette année», indique Louis St-Cyr. photo: Anie Cloutier

La rentrée au CUSB

Les étudiants du 21e siècle

Le grand branle-bas de combat est commencé dans les écoles manitobaines qui se préparent à accueillir les élèves le 26 août. Au Collège universitaire de Saint-Boniface (CUSB) aussi, le grand moment est arrivé. Le CUSB, selon le registraire Christian Delaquis, devrait compter cette année entre 700 et 800 étudiants.

Après avoir observé un plafonnement dans sa clientèle étudiante, le CUSB a connu une diminution l'an dernier, alors que les inscriptions ont chuté de 7 %. Les universités, note Christian Delaquis, font toutes face à ce phénomène qui les obligent à intensifier leurs efforts de recrutement. Chacune multiplie ses activités et «il y a beaucoup plus de chasse-gardées».

Chargé des services de liaison du CUSB pendant quatre ans, Christian Delaquis a rencontré des centaines d'étudiants de tous les coins du pays, ou presque. «Ils changent d'année en année, dit-il, mais l'an dernier, il s'est produit quelque chose de nouveau. J'ai remarqué que les jeunes étaient plus hésitants à faire un choix.» L'université était un débouché moins naturel, moins évident, et les jeunes étaient beaucoup plus inquiets face à leur avenir. «Ils sont moins portés à se compromettre, et en même temps, leurs choix sont plus judicieux, plus calculés.»

Est-ce leurs perspectives d'avenir qui sont plus sombres, les frais de scolarité plus élevés, ou la société qui leur répète que les nouvelles règles de la concurrence seront sans pitié? Les jeunes, remarque Christian Delaquis, sont plus pragmatiques que l'étaient les générations précédentes, et ne choisiront pas un programme s'ils ne peuvent pas en mesurer les effets concrets.

«On ne peut pas les blâmer. Ils sont le miroir de la société dans laquelle ils vivent. Mais cette attitude de leur enlève la possibilité d'explorer et ça, c'est un peu triste. Quand j'étais étudiant, j'ai fait Jeunesse Canada-Monde et ç'a m'a apporté beaucoup de choses. Mais je serais bien incapable d'en mesurer les effets concrets et de dire qu'un emploi est le résultat de ce programme.»

Avec les pressions de la société, et aussi celles de leurs parents, les jeunes n'ont plus le luxe de se tromper. «On fait des sondages auprès de la clientèle et de plus en plus, les étudiants doivent travailler pendant leurs études. On ne parle pas de trois heures par semaine, mais de dix à quinze heures. C'est beaucoup. Certains travaillent même jusqu'à 30 heures par semaine.»

La rentrée des universitaires, c'est donc de plus en plus le début d'une année chargée de travail scolaire et para-scolaire, avec en tête une question bien précise: ces efforts se traduiront-ils en un emploi à la fin?

S. L.

Agent en téléservice

Un nouveau cours peu populaire

Le programme d'Agent en téléservice, qui devait faire son entrée à l'École technique et professionnelle (ÉTP) cet automne, n'a pas reçu les appuis escomptés de la part des étudiants. En effet, le manque d'inscription a forcé les administrateurs à reporter le cours en janvier, explique la directrice de l'ÉTP, Raymonde Gagné.

Le programme de 16 semaines prépare le diplômé à travailler dans le domaine du télémarketing. Il comprend des cours sur le service à la clientèle, la géographie, le profil culturel du Canada, les ventes et les langues, indique-t-elle.

«Mais ce qu'on remarque, c'est que le marché embauche des gens qui n'ont pas de formation particulière», fait remarquer Raymonde Gagné. De plus, les salaires offerts dans ces agences de télémarketing sont assez bas et beaucoup d'employés font du temps partiel. «Alors les gens ne ressentent pas la nécessité de prendre des cours, ajoute-t-elle. Si le cours n'est pas plus populaire en janvier, il faudra revoir notre stratégie.»

A. C.

Vers la professionnalisation des garderies familiales?

La rentrée automnale des gardiennes

«Il y a des femmes qui m'ont appelé la semaine dernière pour savoir s'il y avait des places disponibles. Je leur ai dit qu'elles s'y prenaient beaucoup trop tard!» Lisa Rioux garde des enfants dans Saint-Boniface et fait partie d'un groupe de garderies familiales du quartier, qui partagent des ressources et facilitent la circulation de l'information pour les parents à la recherche d'une gardienne.

«En ce moment, c'est moi qui m'occupe de la liste, explique Lisa Rioux. La liste comprend une vingtaine de garderies. Plusieurs parents me donnent déjà leurs noms pour mars ou mai 1997 mais d'ici là, c'est complet.»

Phénomène comparable à celui de la rentrée scolaire, septembre marque aussi la rentrée des gardiennes, un moment dans l'année où les enfants retrouvent leur gardienne. Mais contrairement à l'école, où un système bien en place s'occupe d'aplanir les difficultés pour les parents, trouver une gardienne francophone peut se révéler toute un aventure!

«Il y a en effet un manque de garderies francophones, acquiesce Suzanne Lagassé, responsable du Centre de ressources éducatives à l'enfance (CRÉE) à la Fédération provinciale des comités de parents (FPCP).

La FPCP a décidé lors de sa dernière assemblée annuelle de mettre sur pied un réseau de garderies francophones pour favoriser les échanges et répondre aux divers besoins de ces entreprises éparpillées un peu partout. La FPCP détient aussi une liste de gardiennes francophones, accessible aux parents à la recherche d'une garderie familiale.



Archives La Liberté

Une garderie: un milieu où un enfant peut s'épanouir et être heureux.

Mais cette liste ne donne pas d'indications quant à la qualité de ces garderies. Suzanne Lagassé encourage les gardiennes à faire une demande de licence auprès du gouvernement. «Ça ne donne pas de garanties complètes sur la qualité d'une garderie, dit-elle, mais une garderie licenciée doit se plier à certaines normes», notamment en ce qui concerne les tarifs, le nombre de places disponibles, les repas et les activités.

D'ailleurs, indique-t-elle, on s'entend dans le milieu pour dire que les garderies familiales devront devenir plus professionnelles. Pour répondre à ce besoin, l'École technique et professionnelle du CUSB a mis sur pied un cours par correspondance, qui sera offert à partir du 3 septembre aux gardiennes qui veulent se perfectionner. (1)

Il n'est pas impossible que toutes les garderies familiales soient bientôt obligées de détenir une licence. Lisa Rioux serait en faveur d'une telle mesure. «J'ai décidé d'ouvrir une garderie familiale pour proposer un milieu de garde qui ressemble à une atmosphère familiale», explique-t-elle. À ses yeux, la relation de la gardienne et de l'enfant doit donc en être une à long terme. «Pour moi, dit-elle, c'est aussi ma "business". C'est important que je l'améliore d'année en année. J'ai voulu être licenciée et je pense que trop de personnes peuvent démarrer une garderie du jour au lendemain sans avoir de connaissances ou sans vouloir durer et en faire un véritable métier. Souvent, il s'agit d'une femme qui a eu un enfant ou deux et qui se dit: puisque je reste à la maison, pourquoi ne pas garder d'autres enfants?»

Lisa Rioux reconnaît qu'il revient aux parents de faire des choix, de poser les questions et de choisir pour leur enfant un environnement qui leur convient, mais elle croit que c'est un secteur d'activités où il faudrait imposer des normes qui s'appliquent à tous. «Je pense aussi que les normes actuelles ont été conçues pour les garderies institutionnelles et qu'elles ne tiennent pas compte de la réalité des garderies familiales. Elles sont parfois trop contraignantes et ne nous laissent pas de marge de manœuvre.»

Pour Suzanne Lagassé, un autre problème que rencontrent les parents à la recherche d'une gardienne francophone, c'est d'en trouver une qui ne travaille qu'en français. «Je connais d'excellentes gardiennes dans Saint-Vital qui sont obligées d'accepter de petits anglophones pour combler toutes leurs places. Elles ont aussi besoin de vivre. Mais si un jeune enfant ne peut pas être gardé en français, c'est un problème pour l'apprentissage de sa langue.»

Sylviane LANTHIER

(1) On peut joindre le professeur de ce cours, Nicole Blouin, au 235-4479.

Brigitte Christine Lamontagne, B.Sc.Eng., fille de Laurent et Claire Lamontagne de Saint-Boniface et finissante de la faculté de génie de l'Université du Manitoba, se dirige vers la France à la fin août. C'est en reconnaissance de ses succès remarquables et de ses qualités démontrées de leadership que l'Université du Manitoba l'honorait comme «Outstanding Student» tout récemment et la recommandait au poste de lectrice et maître de langues qu'elle occupera à la faculté de génie à l'Université de Valenciennes du Hainaut et Cambresis. Elle débute dans ses nouvelles fonctions dès septembre, à la suite d'un été de travail au Centre du biodiagnostic du Conseil national de recherche du Canada à Winnipeg, où elle faisait de la recherche en ostéoporose, utilisant l'ordinateur pour la programmation et l'analyse de données obtenues par MRI (imagerie par résonance magnétique).

Ses parents, sa famille et ses amis, qui lui faisaient une soirée d'adieu le 15 août, lui offrent leurs félicitations et leurs meilleurs souhaits de succès continus pour une année heureuse et productive. Au revoir, chère Brigitte. À ton retour en juillet 1997!

Les employés de soutien retournent au travail

La fin de la grève et le début de la réconciliation

Les 1 200 employés de soutien de dix institutions de santé retournent au travail cette semaine après plus de deux mois de grève, a annoncé le 20 août le président du syndicat des employés du gouvernement du Manitoba (MGEU), Peter Olfert. (1)

Les syndiqués ont accepté une diminution temporaire de leurs heures de travail de 15 minutes par jour en échange de l'équité salariale. L'équité salariale, cheval de bataille du syndicat depuis le début du conflit, sera atteinte d'ici deux ans et doit augmenter de 30 ¢ en moyenne le salaire horaire des employés.

«Nous n'avons pas obtenu tout ce que nous demandions, mais c'est là le principe de la négociation, fait remarquer Peter Olfert. Les syndiqués ont voté en moyenne à 75 % en faveur de l'entente ce qui, je crois, démontre qu'ils ne sont pas entièrement satisfaits mais reconnaissent que c'est là la meilleure offre qu'ils pouvaient avoir.»

«La diminution de 15 minutes par jour représente environ une réduction de salaire de 3,2 %, indique le directeur du Foyer Valade et du Centre Taché, Rénald Massicotte. Ce qui fait que la masse salariale reste sensiblement la même.» Il précise par ailleurs que selon l'entente les nouveaux employés auront des salaires moins élevés en raison de l'ajout de deux échelons inférieurs à l'échelle salariale. «Le Foyer Valade et le Centre Taché réduiront de 50 ¢ l'heure les salaires des nouveaux embauchés. Mais ça ne change rien pour les employés actuels», indique Rénald Massicotte.

Rénald Massicotte ajoute que la grève aura été coûteuse pour les centres de soins prolongés et les hôpitaux touchés. «On ne sait pas encore combien d'argent ça nous a coûté, mais on est pas mal sûr qu'on n'a rien sauvé!»

Au Centre Taché, au Foyer Valade, à l'Hôpital de Sainte-Anne comme à Sainte-Rose-du-Lac, l'administration et le personnel voient avec soulagement le retour au travail des employés de soutien. «On est tous très heureux de retourner à la normale, lance le directeur de l'Hôpital de Sainte-Anne, Francis Labossière. Tous nos employés ont dû annuler leurs vacances. Ils ont hâte de reprendre leur souffle et de recharger leurs batteries. On voit enfin la fin de la grève et l'adrénaline nous laisse un peu tomber. C'est là que le corps nous fait savoir à quel point il est fatigué.»

Mais la fin de la grève signifie le début d'un long processus de réconciliation entre les grévistes et les employés. «Il y a toujours la possibilité qu'il y ait des accrochages. Certaines personnes ont été visées par les grévistes et il s'est dit des choses assez dures sur la ligne de piquetage», indique Rénald Massicotte.

Anie CLOUTIER

(1) Il s'agit des centres suivants: le Holy Family Nursing Home, le Foyer Valade, le Centre Taché, le Fred Douglas Lodge, le Lion's Prairie Manor, l'Hôpital de Sainte-Anne, la Villa Youville, le Centre de santé DeSalaberry, le Centre Dr Gendreau et l'Hôpital de Ste-Rose-du-Lac.

Entente Canada-communauté

Les 275 000 $ sont arrivés

Quinze organismes francophones du Manitoba se sont partagés plus de 275 000 $ de l'enveloppe «fonds de développement» lors de la deuxième ronde de financement 1996-1997 de l'Entente Canada-communauté, a annoncé le 20 août le coprésident du Comité conjoint, Gilbert Sabourin.

Sur les 276 579 $ répartis entre les organismes, une grosse part est allée à la radio communautaire (80 000 $) et à Pluri-elles (70 000 $).

Comme le fait remarquer Gilbert Sabourin, ces deux organismes n'avaient reçu aucun financement lors de la première ronde. Il précise que seulement sept organismes était admissibles au financement régulier et se sont partagés 1,77 million $. (1) «On avait demandé à plusieurs groupes de revoir leurs soumissions et de demander du financement pour des projets ponctuels.»

Parmi les organismes recevant du financement lors de la deuxième ronde, cinq ont déjà obtenu des sommes pour leur fonctionnement régulier. Il s'agit de l'Association des municipalités bilingues, de la Fédération des aînés franco-manitobains, de la Fédération provinciale des comités de parents, de Réseau et de la Société franco-manitobaine.

Par ordre décroissant, voici les sommes accordées aux organismes francophones:

• 80 000 $ à la radio communautaire CKXL pour son plan de redressement;

• 70 000 $ pour Pluri-elles, soit 40 000 $ pour le projet de coopérative des travailleuses et 30 000 $ pour le projet Ma carrière, mon choix;

• 25 000 $ pour le Conseil de la coopération du Manitoba et sa Coopérative des jeunes entrepreneurs;

• 21 279 $ pour la Société franco-manitobaine qui souhaite établir un site Internet pour la communauté franco-manitobaine;

• 20 000 $ au Cercle Molière pour La Femme d'Urie;

• 12 000 $ à l'Association des municipalités bilingues du Manitoba pour la Fédération sports et loisirs;

• 10 300 $ à Réseau pour le projet Femmes et patrimoine;

• 10 000 $ en supplément à la Fédération provinciale des comités de parents pour le Centre de ressources éducatives à l'enfance et ses mini-centres;

• 8 000 $ à l'Association des juristes d'expression française pour la réalisation d'une vidéo-cassette sur l'accès à la justice en français;

• 7 000 $ à la Fédération des aînés franco-manitobains pour l'exploration, la conception et la mise en œuvre d'un modèle de Centres d'aînés franco-manitobains;

• 4 000 $ pour l'Alliance française et son projet Art de la parole francophone;

• 4 000 $ pour la Société des communications du Manitoba pour le projet de gare de triage;

• 2 000 $ pour le Festival des vidéastes du Manitoba;

• 1 500 $ chacun pour les scouts et guides du Manitoba afin de développer le mouvement et recruter de nouveaux jeunes.

Anie CLOUTIER

(1) Il s'agit de la Société franco-manitobaine, Réseau, la Fédération provinciale des comités de parents, l'Association des municipalités bilingues du Manitoba, le Centre culturel franco-manitobain, le Conseil jeunesse provincial et la Fédération des aînés franco-manitobains.

Vous voulez que RDI entre dans votre foyer?

Dites-le à votre distributeur

Le directeur du développement des affaires du Réseau de l'information (RDI), Gilles Desjardins, était de passage au Manitoba le 9 août pour rencontrer les câblodistributeurs qui ne proposent pas encore RDI à leur clientèle francophone.

«Nous, on peut faire valoir la qualité de notre produit auprès de ces distributeurs, mentionne Gilles Desjardins, mais les gens doivent aussi leur faire savoir qu'ils désirent obtenir ce service.»

Gilles Desjardins a notamment rencontré le câblodistributeur Interlake Cable, qui dessert les villages de Saint-Pierre, Sainte-Agathe, Sainte-Anne, etc., ainsi que le distributeur de Brandon, Sky Cable, dont les services s'étendent aux communautés francophones de Saint-Claude, Lourdes, etc. «Brandon n'est pas l'endroit où il y a le plus de francophones, mentionne Gilles Desjardins, mais avec les Jeux du Canada de 1997, Brandon a intérêt à offrir toutes sortes de services bilingues.»

Une rencontre avec des représentants de la Société franco-manitobaine a également eu lieu et la SFM, précise son représentant, Rénald Rémillard, «transmettra le message aux communautés concernées» et fera des pressions.

Rénald Rémillard mentionne que la SFM n'a jamais reçu de plaintes ou d'appels provenant de secteurs où RDI n'est pas diffusé. «Quand on n'a jamais reçu un service, note-t-il, souvent on n'est pas conscient de ce qu'on manque.»

De son côté, Gilles Desjardins n'est pas peu fier de la rapidité avec laquelle RDI a réussi à prendre une part importante du marché de l'information télédiffusée. Un an et demi après son entrée en ondes, précise-t-il, le Réseau de l'information, qui diffuse 24 heures sur 24, rejoint 99 % des foyers câblés au Québec et 70 % des foyers câblés ailleurs au Canada. Quelque 2,6 millions de personnes écoutent RDI, dont 20 % sont anglophones.

RDI, souligne-t-il, propose en français de l'information qui provient de toutes les régions du pays et les émissions produites dans les régions sont écoutées sur une échelle nationale; c'est le cas notamment de *L'Ouest en direct*, diffusée chaque jour de la semaine à partir de Winnipeg.

Mais en dépit de ses succès, RDI n'a pas encore rejoint tous les foyers francophones. «C'est dans les petites communautés, là où il y a 70, 75 abonnés au câble, qu'on n'est pas encore présent», note Gilles Desjardins, qui précise que le moment est propice pour faire savoir aux câblodistributeurs qu'on désire recevoir RDI. «C'est en septembre que la plupart de ces entreprises décident si elles vont ajouter des services pour le mois de janvier.»

En rencontrant les câblodistributeurs, Gilles Desjardins a ouvert la voie; il demande maintenant aux francophones de profiter de l'effet créé par sa venue au Manitoba et de faire connaître leurs besoins à leur câblodistributeur.

Sylviane LANTHIER



ARAP - PFRA

APPEL D'OFFRES

Pâturage communautaire McCreary

Contrat nº 113A

Construction de maison

Des soumissions cachetées seront reçues par le soussigné jusqu'à 14 h, heure locale de Regina, le jeudi 5 septembre 1996 pour la construction d'un logement unifamilial en pans de bois mesurant 121 m² au pâturage communautaire McCreary approximativement 22 km à l'est de McCreary (Manitoba).

La documentation relative aux offres peut être consultée aux endroits suivants :

1. ARAP, Service de la Gestion des terres, bureau 100, Édifice fédéral, 317, rue Main Nord, Dauphin (Manitoba).
2. Les bureaux locaux de l'Association des constructeurs à Brandon et à Winnipeg, au Southam Building Reports à Winnipeg et au Construction Data à Winnipeg.

La documentation relative aux offres est disponible auprès de l'**ARAP, Service de la gestion des terres, Division des Programmes d'immobilisation, CIBC Tower, 4e étage, 1800, rue Hamilton, Regina (Saskatchewan) S4P 4L2, tél.: (306) 780-6258**. Seules les soumissions présentées sur les formulaires fournis par l'ARAP, accompagnés d'une garantie et remplis selon les critères établis dans la documentation relative aux offres seront retenues. Il est recommandé aux soumissionnaires de se procurer la documentation auprès de la Section des adjudications afin de s'assurer l'envoi ultérieur des suppléments éventuels.

Sans garantie d'acceptation d'aucune des soumissions présentées.

G.F. Shepherd, gestionnaire, Section des adjudications

Canada

Vous avez des événements à signaler?

Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.



COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

COLLÈGE UNIVERSITAIRE DE SAINT-BONIFACE

est à la recherche d'une personne pour combler le poste de

AGENT OU AGENTE DE RECRUTEMENT

Ceci est un poste contractuel, d'une durée de six mois.

Fonctions:

- assister dans la réalisation des activités de recrutement pour le CUSB;
- effectuer la tournée de recrutement dans les écoles secondaires du Manitoba et de la Saskatchewan;
- coordonner la journée Portes ouvertes.

Qualifications requises:

- un grade universitaire (baccalauréat) ou collégial (diplôme) pertinent;
- expérience dans les présentations en public;
- excellent sens de l'organisation;
- habileté à traiter avec le public;
- connaissance du traitement de texte WordPerfect (serait un atout);
- bonne connaissance du CUSB;
- un permis de conduire en règle;
- excellent français parlé et écrit.

Vous devez avoir accès à un véhicule et être en mesure de vous absenter quelques jours à la fois.

Rémunération:

- Selon l'expérience.

Durée du contrat:

- du début septembre 1996 à la fin février 1997.

Veuillez faire parvenir votre curriculum vitae avant le 28 août 1996 à:

Christian Delaquis
Registraire et chargé des services de liaison
Collège universitaire de Saint-Boniface
200, avenue de la Cathédrale
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0H7
Télécopieur: (204) 237-3240



200, AVENUE DE LA CATHÉDRALE
SAINT-BONIFACE (MANITOBA) R2H OH7
(204) 233-0210

Représentant.e Services à la clientèle

Le Groupe Investors, une des organisations de services financiers les plus importantes du Canada, recherche actuellement des personnes pour combler des postes permanents et temporaires de représentant.e, services à la clientèle.

Les candidat.e.s choisi.e.s travailleront dans le contexte d'un centre d'appels. Ils ou elles auront comme responsabilité principale de bien connaître les produits offerts par l'organisation dans le but de répondre aux questions des client.e.s de façon précise et professionnelle.

Les candidat.e.s devront avoir un diplôme d'une université ou d'un collège professionnel et un minimum de cinq années d'expérience dans le service à la clientèle, dans le domaine des fonds mutuels préférablement. Ils ou elles devront également être inscrits ou avoir complété l'IFIC, le CFP ou le cours sur les "Canadian Securities". Ils ou elles devront aussi avoir une bonne connaissance de l'informatique et pouvoir communiquer en français à l'oral et à l'écrit.

Nous offrons d'excellents avantages sociaux et un salaire en fonction des qualifications et de l'expérience. Les personnes intéressées peuvent envoyer un curriculum vitae détaillé d'ici au **3 septembre 1996** à:

Services des ressources humaines
Groupe Investors
447, avenue Portage
Winnipeg (Manitoba) R3C 3B6
Télécopieur: 942-0967





Défense nationale / National Defence

Agence de logement des Forces canadiennes

RÉUNION D'INFORMATION

CONTRATS DE SERVICES D'ENTRETIEN
POUR LES LOGEMENTS FAMILIAUX
À LA BASE DES FORCES CANADIENNES DE SHILO

En tant qu'Agence spéciale du ministère de la Défense nationale (MDN), l'Agence de logement des Forces canadiennes (ALFC) sera responsable de gérer les logements familiaux de MDN, y compris les services d'entretien et d'amélioration mineure à la BFC Shilo à compter du 1er avril 1997.

Tous les travaux d'amélioration et d'entretien seront effectués en vertu des contrats. Ces travaux devraient intéresser les petites entreprises locales. Les entreprises se jugeant qualifiées pour fournir les services d'entretien et d'amélioration résidentielle mineure sont invitées à assister à une réunion d'information présidée par M. Morris Evans, directeur des opérations de l'ALFC, qui expliquera le fonctionnement du processus contractuel. La réunion aura lieu à 17 h le mardi 27 août 1996 dans le théâtre de la base à la BFC Shilo, édifice M-103, Manitoba.

Canada



Développement des ressources humaines Canada / Human Resources Development Canada

NOUS DÉMÉNAGEONS ...

Le Centre de ressources humaines du Canada (CRHC), actuellement situé au 320, rue Donald fermera à 13 h, **vendredi le 23 août 1996** afin de déménager à l'adresse suivante:

Rez-de-chaussée
391, avenue York
WINNIPEG (Manitoba)

Nous assurerons tous nos services dans nos nouveaux locaux à compter du **lundi 26 août 1996**, à 8 h 30. Nos numéros de téléphone resteront les mêmes.

Canada

AVIS AUX CRÉANCIERS

EN CE QUI CONCERNE la succession de feu PAUL MOQUIN, de Saint-Boniface, au Manitoba, retiré.

TOUTES réclamations contre la succession ci-haut mentionnée devront être déposées à l'étude du soussigné à C.P. 927, Gravelbourg (Saskatchewan), S0H 1X0, le ou avant le 26e jour d'août 1996.

Fait à Gravelbourg, en Saskatchewan, ce 20e jour de juin 1996.

LOUIS STRINGER
Procureur de la succession

Encouragez nos annonceurs!

RECRUTEMENT D'AIDES AUX SOINS PERSONNELS

Le Bureau principal des soins à domicile de Santé Manitoba est à la recherche d'aides aux soins personnels pour pourvoir des postes qui sont vacants ou le deviendront.

Membres appréciés de ce programme communautaire, les titulaires du poste ont pour tâche d'aider les personnes âgées et handicapées en leur prodiguant les soins personnels dont elles ont besoin à domicile et en leur fournissant un appui sur le plan social et émotif. On peut également leur demander d'effectuer des travaux domestiques ou de préparer des repas.

Critères: Les candidat(e)s doivent détenir un certificat d'aide aux soins personnels et avoir de l'expérience comme aide-infirmier ou aide-infirmière, ou avoir une formation et une expérience comparables. Nous encourageons les élèves-infirmiers et les élèves-infirmières qui ont une expérience médicale à présenter leur candidature.

Les candidat(e)s doivent être prêts à accepter les quarts de travail régulièrement prévus, y compris les quarts de jour, de soirée, de nuit et de fins de semaine. Nous sommes également à la recherche d'aides aux soins personnels résidants (jusqu'à cinq quarts de travail par semaine).

Nous avons besoin de personnes dévouées, organisées, autonomes et détenant de très bonnes compétences en communication.

Échelle de salaire: de 8,87 $ à 11,04 $ l'heure, plus avantages sociaux.

S'adresser au Poste de garde, 189, rue Evanson, rez-de-chaussée, du lundi au jeudi, de 8 h 30 à 16 h 30.



Sur ses grands chevaux

«L'élevage de chevaux est un hobby depuis plus de 30 ans, affirme Roger Druwé. Mais depuis que j'ai pris ma retraite, c'est devenu mon mode de vie.» Ancien professeur au collège Louis-Riel et ancien directeur de la division scolaire Rivière-Seine, Roger Druwé élève et entraîne des chevaux depuis 1969.

Avec son épouse Irène, Roger Druwé élève une dizaine de chevaux sur leur propriété située aux abords de Winnipeg. «Pendant des années, nous avons élevé des chevaux d'équitation, pour notre propre plaisir et aussi pour la vente. Plus récemment, nous avons acheté deux juments belges que nous entraînons comme chevaux de traits», explique-t-il.

Originaire de Belgique, la famille Druwé doit beaucoup au travail des chevaux de traits qui ont permis de défricher la terre ancestrale. «Les élever est pour moi un retour à mes racines en quelque sorte», indique Roger Druwé.

L'apparition des tracteurs a poussé plusieurs agriculteurs à se débarrasser de leurs animaux, mais le Manitoba vit présentement un regain de la popularité des chevaux de traits, souligne-t-il. «Mais on a beaucoup de difficulté à trouver des équipements comme des traîneaux ou des buggies en bon état.» Voilà pourquoi Roger Druwé, avec l'aide de son frère Georges, a construit lui-même une voiture pour chevaux de trait, histoire de faire des balades en famille. «Ce sont de belles et nobles bêtes et avec un bon entraînement, elles permettent de joindre l'utile à l'agréable, indique l'autodidacte. L'équitation nous permet de découvrir des coins de la province et de rencontrer d'autres amateurs de chevaux.»

Selon Roger Druwé, le secret de l'apprentissage réside dans la capacité de la bête à avoir confiance dans son entraîneur. «La bête doit comprendre qu'on ne la mettra pas en danger. À partir de ce moment, elle apprend à ne réagir qu'aux commandements de la voix et de la bride. Elle nous donne tout ce qu'elle peut et peut traverser des endroits enneigés ou boueux. C'est beau de voir la bête exécuter les ordres qu'on lui donne.»

Entraîner un animal est un défi qui plaît énormément à Roger Druwé. «C'est une forme de détente et de relaxation. On est dans la nature et il n'y a pas de téléphone pour nous déranger. On a un rapport avec la bête qui tient à l'essentiel, qui est très différent de ce que ressentent les amateurs de voitures de collection ou de motocyclettes par exemple. C'est une relation avec un être vivant.»

Anie CLOUTIER

CULTUREL

Hélène Asselin fabrique des poupées

Une passion qui se transmet de mère en fille

Mélanie, Désirée et Joséphine sont les enfants d'Hélène Asselin. Elles ne sont pas faites de chair et d'os, mais de fil, de tissus et de laine.

Cette année, Hélène Asselin a donné vie à plus de 70 poupées, dont une cinquantaine pour son kiosque au pavillon canadien-français de Folklorama. Originaire de Saint-Boniface, elle a dû déménagé à Dauphin il y a 14 ans. «Je travaille toute l'année à fabriquer mes poupées pour venir exposer ici. Ça recharge mes batteries et je peux retourner à Dauphin et être quand même heureuse.»

De chiffon ou de bois, grandes ou petites, blondes ou brunes, toutes rivalisent d'originalité. «Je passe beaucoup de temps à chercher ce petit quelque chose qui va faire que ma poupée soit *elle*», indique Hélène Asselin.

Que ça soit un bout de tissu ancien ou un petit panier d'osier, ce sont les accessoires qui donnent la touche finale. «Je me promène constamment dans les ventes de garage ou les magasins et je passe beaucoup de temps à chercher des morceaux de jutte avec "Saskatoon Berries" écrit dessus ou encore un bouquet de fleur ou un oiseau pour mettre sur le chapeau de la poupée», explique-t-elle.


photo: Anie Cloutier

Cette année, Hélène Asselin a donné vie à plus de 70 poupées.

Hélène Asselin s'est découvert une passion pour les poupées il y a près de 20 ans. «Mon premier projet de couture était un ensemble de la Nativité. J'avais trouvé le patron dans un magazine. Les personnages mesuraient entre 15 et 20 cm. Il y avait Joseph, Marie, l'enfant Jésus, les rois mages, un mouton, des bergers, un âne... Pour le mouton, il fallait rouler la laine trois fois autour du doigt et coudre la boucle sur le corps de l'animal. Ça m'a pris des mois à faire ça à la main!» Cette année-là, Hélène Asselin a remporté simultanément les 1er, 2e et 3e prix d'un concours d'artisanat du Centre communautaire de Saint-Vital. Une artiste était née.

De bouche à oreille, son passe-temps s'est transformé en petite entreprise artisanale. En 1994, Hélène Asselin a remporté le 1er prix à la foire agricole de Dauphin pour son Petit Chaperon rouge, une poupée qui en cache trois.

Baptisée Pot-Pourri, son entreprise a pris de l'ampleur ces dernières années et la réputation des poupées d'Hélène Asselin a franchi les frontières de la province. «Cette année j'ai reçu ma première commande spéciale pour un magasin de Jasper en Alberta. La gérante du Jasper Park Lodge a vu mes poupées dans un magasin de Dauphin, m'a contacté et m'a dit: "Faites-en autant que vous pourrez, je vous les prends toutes". J'en ai fait 19.»

Cependant, souligne Hélène Asselin, «je suis pas mal arrivée à ma limite de production. Pour en faire plus, il faudrait me consacrer à mes poupées à temps plein et avoir une équipe de couturières. Et je ne peux pas faire ça vite. Coudre, ça me détend, mais à la longue, on fini par avoir mal au dos et on est obligé d'arrêter. Et puis, il faut prendre son temps, penser à la poupée, à sa personnalité, son style. Il n'y en a pas deux pareilles.»

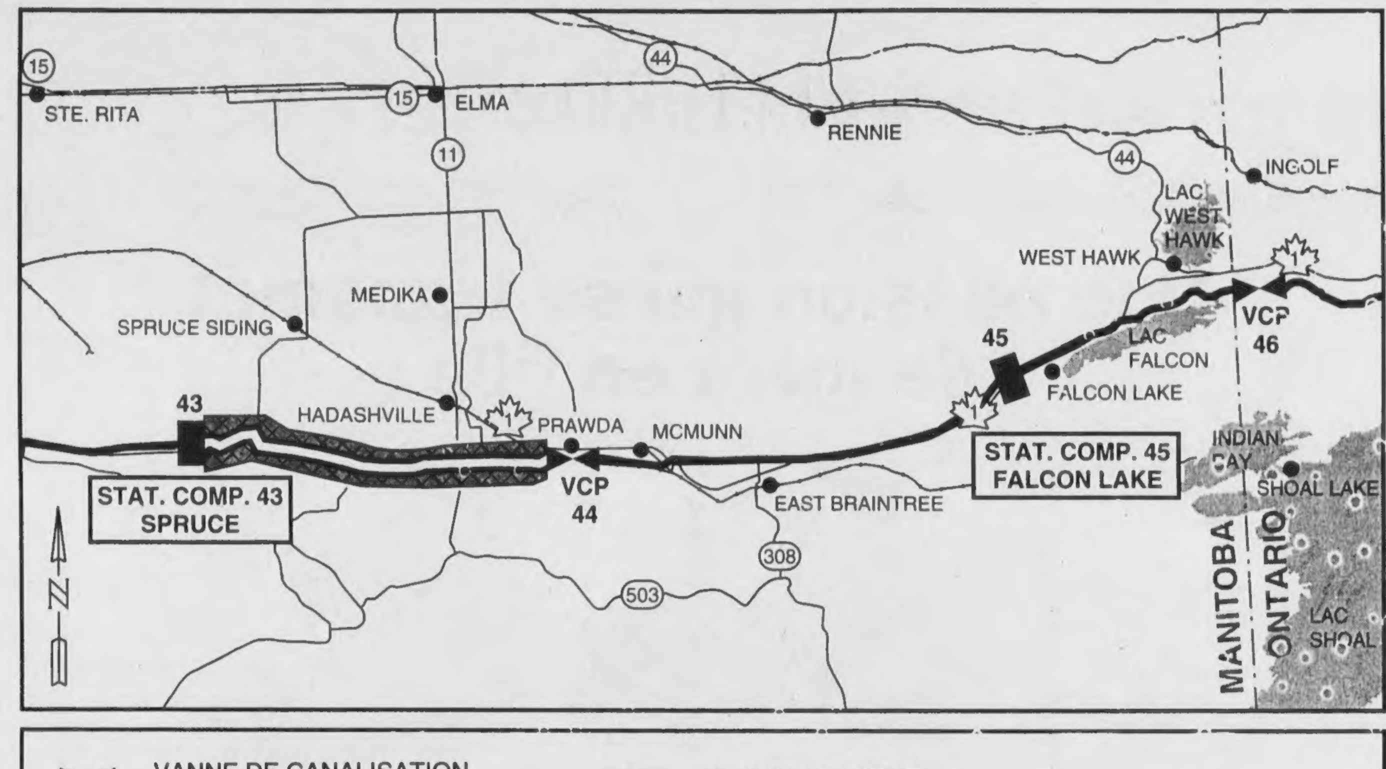
Si aujourd'hui la couture fait partie intégrante de sa vie, il n'en a pas toujours été ainsi. «J'ai vu ma mère, Léonie Granger, et mes grands-mères coudre toute leur vie. Mais quand on est jeune, ça ne nous intéresse pas, ces choses-là.» Hélène Asselin a dû attendre la naissance de ses enfants pour découvrir la couture. «J'aimais leur faire des vêtements, mais j'étais tellement occupée que je n'avais souvent pas le temps de faire plus que le strict nécessaire. Je m'en tenais à repriser des chaussettes.»

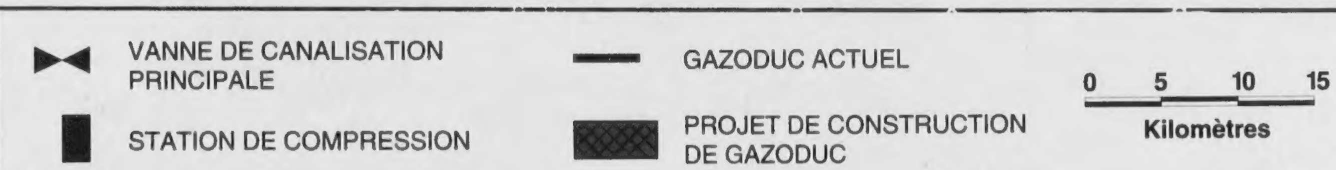
Les enfants ont grandi, sont devenus plus autonome et Hélène Asselin a redécouvert la couture et le plaisir qu'elle trouve à chercher des patrons, des tissus et à essayer de nouvelles techniques. «J'ai tout appris dans des livres et en demandant conseils à ma mère qui fait les plus belles poupées en porcelaine. Mais je voulais faire des poupées avec lesquelles les enfants pourraient jouer, qui ne seraient pas trop fragiles, alors j'ai préférer les faire en tissu.»

Dans la bonne tradition familiale, sa fille Josée, âgée de 25 ans, semble intéressée à développer ses talents de couturière, en y mettant de sa touche personnelle. «On a du plaisir à travailler ensemble!», lance Hélène Asselin. La mère et la fille ont d'ailleurs pris un cours de peinture cet hiver et mettent à profit leurs nouvelles techniques en créant des poupées de bois. «C'est véritablement devenu une affaire de famille parce que c'est mon mari, Robert, qui nous coupe les morceaux!»

Anie CLOUTIER







OFFICE NATIONAL DE L'ÉNERGIE
AVIS D'AUDIENCE PUBLIQUE

TransCanada PipeLines Limited

Ordonnance modificatrice A0-2-GH-3-96
Demande visant les installations de 1997-1998

Dans une demande datée du 3 avril 1996, révisée le 2 août 1996, TransCanada PipeLines Limited («TransCanada») a sollicité de l'Office national de l'énergie (l'«Office» ou «l'ONÉ»), aux termes de la Partie III, article 52, de la *Loi sur l'Office national de l''énergie* (la «Loi»), un certificat d'utilité publique l'autorisant à construire des installations additionnelles le long de sa canalisation principale, et, aux termes de l'article 58 de la Loi, une ordonnance l'exemptant de l'application des alinéas 31(c) et 31(d) et des articles 33 et 47 de la Loi pour la construction et la mise en place de certains doublements pipeliniers.

Grâce aux installations projetées, TransCanada pourrait acheminer 8 119 10^3m^3/j (286,7 10^6pi^3/j) de gaz, dont 3 343 10^3m^3/j (118,1 10^6pi^3/j) seraient destinés aux marchés canadiens et 4 776 10^3m^3/j (168,6 10^6pi^3/j) aux marchés de l'exportation. Ces installations comprendraient 205,2 km (127,5 mi) de doublements, 13 compresseurs (dont 6 électriques) produisant 350 MW de compression au total, trois refroidisseurs ainsi que de l'équipement collecteur et de compression, qui s'ajouteraient au réseau de TransCanada en Saskatchewan, au Manitoba et en Ontario.

Le public pourra consulter les feuilles de tracé détaillé du gazoduc aux bureaux municipaux de Whitemouth, Ste-Anne et Steinbach.

Le coût en capital des installations projetées s'élèverait à 899 millions de dollars (en $ de 1996). Les droits qu'applique TransCanada à la zone de l'Est (sans combustible, mais incluant l'électricité) à un facteur de charge de 100 % en 1999 augmenteraient de 1,6 ¢/GJ avec l'ajout des installations projetées. Les travaux de contruction se dérouleront en 1997; il est prévu que 138 km (85,8 mi) de doublement entreront en service le 1er avril 1997, et le reste, au plus tard le 1er novembre 1997.

L'Office a inclus dans la présente instance une demande, en date du 14 mai 1996, que Renaissance Energy Ltd. («Renaissance») a déposée aux termes des paragraphes 71(2) et 71(3) pour que des installations soient fournies et mises à sa disposition aux fins du transport de jusqu'à 145 10^3m^3/j (5,1 10^6pi^3/j) de gaz depuis Empress, en Alberta, jusqu'à Emerson, au Manitoba, à compter du 1er septembre 1997.

L'Office a décidé d'examiner les demandes au cours d'une audience publique orale, qui se tiendra à compter du lundi 7 octobre 1996, à 14 h, au Delta Winnipeg, dans la salle de bal Delta 'A' au 11e étage, 288, avenue Portage, Winnipeg (Manitoba). Si elle dure plus d'une semaine, l'audience reprendra dans la salle d'audience de l'Office, 3e étage, 311, 6e avenue s.-o., Calgary (Alberta), le mercredi 16 octobre 1996, à 9 h (heure locale). Une visite facultative de la station de compression 41 de TransCanada est prévue dans l'avant-midi du 7 octobre (les précisions utiles seront fournies à une date ultérieure). L'audience, qui sera publique, se tiendra pour obtenir la preuve et les opinions des parties intéressées au suiet des demandes à l'étude.

L'ordonnance modificatrice A0-2-GH-3-96 annule l'ordonnance d'audience GH-3-96, datée du 7 mai 1996, et l'ordonnance modificatrice A0-1-GH-96, datée du 28 mai 1996. Les parties qui ont déposé des documents d'intervention suivant l'ordonnance d'audience GH-3-96 sont réputées être des intervenants aux termes de l'ordonnance A0-2-GH-3-96, et toute l'information déposée jusqu'à présent continuera de faire partie du dossier de l'instance, sauf autorisation contraire de l'Office.

Toute personne qui souhaite intervenir à l'audience et qui n'a pas déjà obtenu le statut d'intervenant doit déposer un document d'intervention auprès du secrétaire de l'Office et en signifier une copie à TransCanada à l'adresse suivante :

Mr. Paul R. Jeffrey
Avocat
Litiges et réglementation
TransCanada PipeLines Limited
111 - 5e Avenue s.-o.
C.P. 1000, Succursale M
Calgary (Alberta)
T2P 4K5

Téléphone : (403) 267-1044
Télécopieur : (403) 267-1055

Mr. Paul Wigle
Vice-président,
Transport et planification
TransCanada PipeLines Limited
111 - 5e Avenue s.-o.
C.P. 1000, Succursale M
Calgary (Alberta)
T2P 4K5

Téléphone : (403) 267-8625
Télécopieur : (403) 267-8620

TransCanada fournira une copie de la demande, des modificatifs et des documents connexes à chaque intervenant. Le délai de réception des documents d'intervention est le vendredi 30 août 1996. Le secrétaire publiera peu après une liste des parties.

Toute personne qui souhaite seulement présenter des commentaires sur la demande doit le faire dans une lettre de commentaires déposée auprès du secrétaire de l'Office et en envoyer une copie à TransCanada d'ici le mercredi 25 septembre 1996.

L'audience comprendra une étude des aspects qui doivent être examinés aux termes de la *Loi canadienne sur l'évaluation environnementale*

Pour plus de renseignements sur les instructions concernant l'audience, ou sur les *Règles de pratique et de procédure de l'Office national de l'énergie, 1995 (DORS/95-208)* régissant toutes les audiences (les deux documents sont disponibles en français et en anglais), prière d'écrire au secrétaire de l'Office ou de téléphoner à Anne Hames, agente de la réglementation, Bureau du secrétaire, au (403) 299-3987.

J.S. Richardson
Secrétaire
Office national de l'énergie
311, 6e Avenue s.-o.
Calgary (Alberta)
T2P 3H2

Télécopieur : (403) 292-5503



TransCanada

Les Rendez-Vous

MUSIQUE

❖ Au Foyer du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): la gagnante du Gala interprovincial de la chanson, catégorie auteur-compositeur-interprète, ***Brigitte Sabourin***, sera en spectacle les 28 et 29 août à 20 h 30. Au Mârdi Jazz: ne manquez pas ***David Hasselfield*** le 27 août à 21 h 15. Entrée gratuite. info: 233-8972.

CINÉMA

❖ De *Star Wars* à *King Kong*, découvrez les trucs et les astuces des maquettistes et des maquilleurs d'Hollywood avec le documentaire sur les effets spéciaux au cinéma: ***Special Effects***. Présenté au cinéma Imax (393, avenue Portage). Prix adulte: 7 $. Info: 956-4629.

EXPOSITIONS

❖ À la galerie du Centre culturel franco-manitobain (340, Provencher): ***Greffe-itti***, une exposition de sculptures, dessins, peintures et créations multimédia d'artistes de l'Ontario et du Québec se regroupant sous le nom de Tous Azimuts. Jusqu'au 29 septembre.

❖ La galerie Medea (132, Osborne) vous propose de partir à la découverte du Manitoba à travers les yeux de plusieurs artistes avec ***Portraits of Manitoba***. Jusqu'au 9 septembre. Info: 453-1115.

RANDONNÉES

❖ Visiter ***le vieux Saint-Boniface à pied***, c'est ce que vous proposent Myriam Boisjoli et Brigitte Lagassé, animatrices du projet pilote de tour guidé. Choisissez entre des circuits de 4,3 km, 5 km ou 5,8 km. Les départs pour le tour guidé se font à 10 h 15, 13 h et 15 h 30 à partir du kiosque d'information touristique de la Fourche. C'est gratuit! Info: 235-1406.

❖ Revivez 6 000 ans d'histoire de la Fourche en 45 minutes avec les visites guidées théâtrales ***L'Évolution d'un lieu de rencontre***. Tous les dimanches à 14 h jusqu'au 1er septembre au kiosque d'information touristique de la Fourche. Prix: adulte 3 $. Info: 983-6757.

❖ Le calendrier du Centre Fort Whyte (1961, Chemin McCreary) pour la semaine débutant le 26 août comprend une ***randonnée dans la nature*** le 26, 30 et 31 août; une ***marche axée sur les fleurs sauvages*** le 27 août; un ***atelier sur les petits animaux aquatiques*** le 28 août et un ***atelier sur l'observation d'oiseaux*** le 29 août. Toutes ces activités se déroulent à 14 h. Prix: Adulte 3,50 $, enfants et étudiants 2,50 $. Info: 989-8355.

EN FAMILLE

❖ Le ***Zoo du parc Assiniboine*** invite les jeunes et les moins jeunes à prendre part à une visite guidée matinale précédée d'un petit déjeuner continental au restaurant Le Carousel. Le prix est de 6 $ pour les adultes et de 4,50 $ pour les enfants. Le point de ralliement est à la porte principale du zoo à 8 h du matin tout l'été. Info: 986-6921.

❖ La dernière démonstration artisanale, sur le cardage et le filage de laine, se tiendra entre 13 h et 16 h. le 25 août au ***Lieu historique national de la Maison-Riel*** (330, chemin River).

❖ Le ***musée de Saint-Boniface*** est ouvert le dimanche de 10 h à 20 h, du lundi au jeudi de 10 h à 20 h et les vendredis et samedis de 9 h à 17 h. Info: 237-4500.

❖ Le ***parc provincial de Saint-Norbert*** (40, promenade Turnbull) est ouvert au public du jeudi au lundi de 10 h 30 à 17 h 30. Au programme: visites guidées de maisons de pionniers métis et canadiens-français du 19e siècle. Jusqu'au 2 septembre. Entrée libre. Info: 269-5377.

Sélection recueillie par
Anie CLOUTIER

Vous voulez apprendre les trucs des professionnels?

Artistes en arts visuels recherchés

Vous êtes francophone et en début de carrière dans le monde des arts visuels? Le Centre culturel franco-manitobain (CCFM) vient de mettre sur pied un programme de mentorat pour des artistes qui voudraient savoir comment s'y prendre pour percer dans ce domaine.

L'agente de programmation en arts visuels, Sonia Pinaud, constate qu'un bon nombre d'artistes ne savent pas comment préparer un dossier de présentation pour réussir à obtenir des subventions ou présenter des expositions, par exemple.

«Au CCFM, on reçoit aussi beaucoup d'appels d'artistes qui veulent en savoir plus sur les droits d'auteur et les demandes de subvention.» Jugeant qu'il y avait là de nombreuses questions auxquelles il fallait répondre, le CCFM organise donc deux programmes pour les artistes cet automne.

Le premier, le programme de mentorat, s'adresse aux artistes en début de carrière. Deux ou trois artistes seront choisis et, sous la direction du sculpteur expérimenté Marcel Gosselin, disposeront de dix mois pour compléter un projet. À la fin de cette période, les participants devraient être prêts, ou presque prêts, à exposer les œuvres réalisées au cours de cette période.

L'autre programme vise les artistes de tous âges. Il s'agit d'un séminaire dont le but est de les aider à réussir dans leurs domaines en leur donnant une formation très concrète. Comment présenter un dossier professionnel; comment communiquer avec des diffuseurs ou des organismes de soutien; comment constituer un corpus de travail: voilà certains thèmes qui seront abordés dans ces ateliers, qui toucheront aussi aux contrats, droits d'auteur, programmes de bourses, etc.

L'époque où les peintres, photographes, sculpteurs, etc., pouvaient travailler dans leur atelier et attendre d'être découverts est terminée, indique Sonia Pinaud. «De nos jours, l'artiste est un travailleur autonome et doit se considérer comme tel» s'il veut obtenir des contrats. Elle souligne à cet effet la nécessité de créer un réseau de contacts et s'étonne de voir que les artistes en arts visuels francophones n'ont pas de regroupement. «Peut-être qu'avec de telles initiatives, ça arrivera?»

Le séminaire sera donné en deux volets, les 14 septembre et 9 novembre, et chaque participant bénéficiera par la suite d'un suivi personnalisé de deux heures. Les organisateurs peuvent accueillir jusqu'à 25 personnes (coût: 25 $.).

Par ailleurs, les artistes intéressés au programme de mentorat doivent soumettre un dossier d'ici au 30 août. Renseignements auprès de Sonia Pinaud, au 233-8972.

Sylviane LANTHIER

Gabriel Lévesque à l'École nationale de théâtre

«Je n'avais rien à perdre»

Suivant les pas de Joël Bergeron, Robert Lemoine, Martin Lévesque et Marc Prescott, Gabriel Lévesque a quitté le Manitoba le 18 août pour aller grossir les rangs de la délégation franco-manitobaine de l'École nationale de théâtre (ÉNT).

«Ça fait déjà plusieurs qui partent d'ici pour aller à l'ÉNT, explique Gabriel Lévesque. Pendant longtemps, ça ne m'intéressait pas. Mais cette année, je me suis dit que je n'avais rien à perdre. Alors j'y vais pour un an et on verra après si ça vaut la peine de compléter le programme de production.»

Après trois ans à titre de régisseur, d'assistant-régisseur et de menuisier au Cercle Molière et aux Chiens de Soleil, Gabriel Lévesque, 22 ans, a déjà une bonne connaissance du milieu théâtral. «Tout ce que je sais, je l'ai appris ici. Il y a des techniciens incroyables au Manitoba et je suis certain qu'on peut apprendre autant d'eux qu'à l'école.»

Selon lui, les jeunes artistes manitobains ont plus d'occasions d'acquérir de l'expérience professionnelle que leurs collègues québécois par exemple. «Je ne fréquentais pas le théâtre et je n'avais jamais touché à la technique avant de déménager au Manitoba il y a quatre ans. Ici, tout est très accessible», lance-t-il, contrairement au Québec où il est presque impossible pour un débutant d'obtenir un emploi dans le domaine du théâtre.

Gabriel Lévesque n'a aucune attente vis-à-vis l'ÉNT. «Chaque fois que j'ai des attentes, je suis déçu, alors je ne m'attends à rien! Et puis, je suis encore jeune, je ne sais pas si je ferai ce métier toute ma vie. Des journées de 14 heures, ça se prend bien à 20 ans mais avec une famille, on est moins intéressé de travailler à la pige. »

Anie CLOUTIER



photo: Anie Cloutier

«Chaque fois que j'ai des attentes, je suis déçu, alors je ne m'attends à rien!», lance Gabriel Lévesque.

Télé-horaire de la semaine du 26 août au 1er septembre 1996

SRC Télévision Manitoba

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 14 h

- 6h30 Bon matin
- 9h00 Tao Tao
- 9h30 La bande à Picsou
- 10h00 Robin des Bois junior
- 10h30 Tiny Toons
- 11h00 Vivre à Northwood (lundi à mercredi) L'Odyssée fantastique (jeudi et vendredi)
- 11h30 Parfums d'Italie
- 12h00 Le midi
- 12h30 Country centre-ville (lundi) L'enfer c'est nous autres
- 13h00 Cinéma: **Mission top secret** (lundi) **Jane de Lantern Hil** (mardi) **Charade** (mercredi) **La pagaille** (jeudi) **Quatre saisons** (vendredi)

Lundi

- ➤15h00 Ciné-famille: ***L'île aux baleines***
- 17h00 Seinfeld
- 17h30 Watatatow
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Jardin d'aujourd'hui
- 19h00 Les aventures du jeune Indiana Jones
- 20h00 Concerts d'été
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h32 Les nouvelles du sport
- 23h00 L'enfer c'est nous autres
- 23h25 Carnet Festival
- ➤ 0h01 Cinéma: **Les noces barbares.** *Fr. 1986. Ludovic, haï de sa mère, a passé son enfance enfermé dans un grenier. Devenu grand, il est placé dans une institution et ne cesse de rêver de sa mère.*
- 2h00 Fin des émissions

Mardi

- ➤15h00 Cinéma: **Il maestro**
- 17h00 Seinfeld
- 17h30 Watatatow
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Le Martin-trotteur
- ➤19h00 Cinéma: **Chérie, j'ai gonflé le bébé.** *É.-U. 1992. Comédie de science-fiction. Wayne Szalinski a mis au point un rayon qui permet de rétrécir les objets. Il en cède les droits à un laboratoire du Nevada où des scientifiques s'efforcent d'inverser l'effet du rayon dans l'espoir de grossir les molécules. Wayne tente une nouvelle expérience et, par accident, atteint bébé Adam.*
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- ➤ 22h32 Les nouvelles du sport
- 23h00 L'enfer c'est nous autres
- 23h55 Cinéma: **Un cœur qui bat.** *Fr. 1991. Drame psychologique. Une femme mariée se donne sur un coup de tête à un homme qu'elle rencontre dans le métro. Toujours liée à son mari, elle ne peut se résoudre à renoncer à une désir si différent et si constant.*
- 2h00 Fin des émissions

Mercredi

- ➤15h00 Cinéma: **Les baleines du mois d'août**
- 17h00 Seinfeld
- 17h30 Watatatow
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Moi et l'autre...
- 19h00 Les Beatles, une anthologie
- 20h00 Fitz
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h32 Les nouvelles du sport
- 23h00 L'enfer c'est nous autres
- 23h25 Carnet Festival
- 0h00 Vues d'ici
- 0h55 Fin des émissions

Jeudi

- ➤15h00 Cinéma: **Arthur**
- 17h00 Seinfeld
- 17h30 Watatatow
- 18h00 Manitoba ce soir
- 18h30 Le point
- 19h00 La coupe du monde de hockey
- 22h00 Le téléjournal
- 22h30 Manitoba ce soir
- 22h58 Les nouvelles du sport
- 23h22 L'enfer c'est nous autres
- 23h53 Carnet Festival
- ➤ 0h20 Cinéma: **Made in Argentina.** *Argent. 1987. Drame. Forcés de s'exiler dès le début du régime militaire en Argentine, Osvaldo et Mabel reviennent dans leur pays à l'occasion du mariage de leur nièce. Les retrouvailles avec les parents sont empreintes d'amertume et les discussions ont vite fait de faire resurgir des souvenirs encore très douloureux.*
- 2h15 Fin des émissions

Vendredi

- ➤15h00 Cinéma: **L'effrontée**
- 17h00 Seinfeld
- 17h30 Watatatow
- 18h00 Manitoba ce soir
- ➤18h30 Les grands films: **Une autre filature.** *É.-U. 1993. Comédie. À la suite d'un attentat spectaculaire, la police a perdu la trace d'un témoin crucial dans un procès contre un mafioso. Deux agents sont chargés de surveiller la demeure des O'Hara, où l'on soupçonne que cette personne ira se réfugier. Les deux flics s'installent dans une maison voisine avec Gina Garrett, une policière. Cette dernière est plutôt mal acceptée, qui lui reprochent son inexpérience.*
- 21h00 Le téléjournal
- 21h25 Le point médias
- 22h00 Manitoba ce soir
- 22h32 Les nouvelles du sport
- 23h00 Majeurs et vaccinés
- 23h25 Carnet festival
- ➤ 0h00 Cinéma: **L'amour tabou.** *G.-B. 1991. Drame. Richard, un jeune Anglais, s'éprend de Nathalie, sa sœur, récemment mariée à une riche excentrique.*
- 2h10 Fin des émissions

Samedi

- 7h30 Le voyage fantastique de Ty et Uan
- 8h00 Les oursons volants
- 8h30 Alice au pays des merveilles
- 9h00 La bande à Dingo
- 9h30 La bande à Picsou
- 10h00 Robin des Bois junior
- 10h30 Lucky Luke
- 11h00 Génies en herbe junior
- 11h30 Les petites personnes
- ➤12h00 Cinéma: **L'histoire sans fin**
- 14h00 Montagne
- 14h30 Pour tout l'art du monde
- 15h30 Perfecto
- 16h00 Jardins d'aujourd'hui
- 16h30 Branché
- 17h00 Le téléjournal
- 17h20 Raison passion
- 18h00 Campus en vedette
- 19h00 La Coupe du monde de hockey
- 22h00 Le téléjournal
- 22h22 Les nouvelles du sport
- 22h52 Otaka
- 22h58 Carnet festival
- ➤ 0h28 Télé-sélection: **Perry Mason: L'affaire des ambitions perdues.** *Drame. Le célèbre avocat Perry Mason défend une journaliste de la télévision accusée du meurtre d'un reporter-vedette ambitieux et intraitable.*
- 2h20 Fin des émissions

Dimanche

- 7h00 Histoires de peluches
- 7h10 Les histoires du père Castor
- 7h30 Le monde irrésistible de Richard Scarry
- 7h50 Le chat botté
- 8h15 La bande à Dingo
- 8h35 Nilus le marchand de sable
- 9h00 Iznogoud
- 9h15 Manigances
- 9h45 Parcelles de soleil
- 10h00 Le jour du Seigneur
- 11h00 Point de presse
- 11h30 Scully rencontre
- 12h00 La semaine verte
- 13h00 Second regard
- 13h30 En toute liberté
- 14h00 Horizons
- 15h00 Faites vos gammes
- 16h00 Sous la couverture
- ➤ 17h00 Le téléjournal
- 17h15 Découverte
- 18h00 Marie-Lise Pilote
- 19h00 La Coupe du monde de hockey
- 21h00 Le téléjournal
- 22h20 Le point
- 22h45 Les nouvelles du sport
- 23h02 Le siècle du peuple
- 0h00 Carnet festival
- 0h30 Fin des émissions

TVA

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 5h00 Salut, bonjour!
- 8h00 Sous le signe du faucon
- 9h00 Les héritiers du rêve
- 10h00 Télé-achats
- 10h30 Les amis de Bugs Bunny
- 10h45 Première ligne
- 12h30 Les feux de l'amour
- 13h30 Légendes du monde
- 14h00 Bibi et Geneviève
- 14h30 Cinéma: **Le ciel peut attendre** (lundi) **Dangereuse découverte** (mardi) **Le pierrafeu fait feu** (mercredi) **Rêves électriques** (jeudi) **Harry et les Henderson** (vendredi)

Lundi

- 16h30 Côté cour avec Métro
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Scènes de rue
- 18h00 La chasse aux trésors
- 18h30 Petite fleur
- 19h00 Alerte à Malibu
- 20h00 La misère des riches II
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 TVA sports
- 21h55 Astro Jojo
- 22h24 Infopublicités
- 0h47 Fermeture

Mardi

- 16h30 Côté cour avec Métro
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Scènes de rue
- 18h00 Fleurs et jardins
- 18h30 Chambres en ville
- 19h00 Place Melrose
- 20h00 La misère des riches II
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 TVA sports
- 21h55 Astro Jojo
- 22h24 Infopublicités
- 0h47 Fermeture

Mercredi

- 16h30 Côté cour avec Métro
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Scènes de rue
- 18h00 La poule aux œufs d'or
- 18h30 Qui vive!
- 19h00 Garth Brooks
- 20h00 Sirènes
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 TVA sports
- ➤21h58 Ciné-lune: **Double vision, l'une pour l'autre.** *Can. 1991. Drame policier. Une jeune femme timide recherche le meurtrier de sa sœur jumelle qui évoluait dans un milieu louche.*
- 23h58 Astro Jojo
- 0h26 Infopublicités
- 2h21 Fermeture

Jeudi

- 16h30 Côté cour avec Métro
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Scènes de rue
- 18h00 Beverly Hills 90210
- ➤19h00 Ciné-comédie: **Un sacré bordel!** *Am. 1986. Témoin du dopage d'un cheval à l'hippodrome de Los Angeles, un acteur est poursuivi par les deux gangsters qui ont effectué l'opération.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 TVA sports
- ➤ 21h55 Ciné-lune: **Délivrance.** *Am. 1972. Film d'aventures. Quatre amis citadins doivent affronter des montagnards violents lors de la descente en canot d'une rivière sauvage.*
- 23h55 Astro Jojo
- 0h23 Infopublicités
- 2h18 Fermeture

Vendredi

- 16h30 Côté cour avec Métro
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Scènes de rue
- 18h00 Beverly Hills 90210
- ➤19h00 Ciné-Columbo: **Columbo: tout finit par se savoir.** *Am. 1990. Drame policier. Un lieutenant de police enquête sur la disparition d'une directrice de revue.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h30 TVA sports
- ➤ 21h59 Ciné-lune: **Le retour de Jack l'éventreur.** *Am. 1987. Drame policier. À Los Angeles, un meurtrier célèbre le centenaire des exploits de Jack l'éventreur en commettant des crimes semblables à ceux de son modèle.*
- 23h59 Astro Jojo
- 0h28 Infopublicités
- 2h22 Fermeture

Samedi

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 L'arche de Noé
- 8h30 Bugs Bunny
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Infopublicité
- 10h00 Télé-achats
- 10h30 Chasse et pêche pour tous
- ➤11h00 Ciné-maximum: **Malibu 88**
- ➤13h00 Ciné-maximum: **Comment devenir beau, riche et célèbre**
- 15h00 Série Indycar
- 16h00 Fleurs et jardins
- 16h30 Dinosaures
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- ➤17h30 Ciné-extra: **Piles non comprises.** *Am. 1987. Comédie fantaisiste. Des extra-terrestres aident un couple new-yorkais à lutter contre des industriels qui veulent transformer leur quartier en un imposant ensemble architectural.*
- ➤ 19h30 Ciné-extra: **Cocoon.** *Am. 1985. Science-fiction. Des viellards rajeunissent après s'être baignés dans la piscine d'étrangers qui se révèlent être des extra-terrestres.*
- 22h00 Le TVA, édition réseau et TVA Sports
- ➤ 22h52 Ciné-lune: **Manhattan Loto.** *Am. 1987. Comédie policière. Un amateur de loterie et son amie s'improvisent détectives pour contrer une conspiration visant à altérer les résultats d'un tirage.*
- 0h52 Infopublicité Astro Jojo
- 1h20 Info National Média
- 3h15 Fermeture

Dimanche

- 5h30 Salut, bonjour!
- 8h00 Tête-à-tête
- 9h00 Bibi et Geneviève
- 9h30 Finances
- 10h00 Télé-achats
- 10h30 Complètement marteau
- ➤11h00 Ciné-maximum: **Wall Street**
- 13h30 Les dinosaures
- 14h00 Vins et fromages
- 14h30 Automag plus
- 15h00 Série Indycar 1996
- 17h00 Le TVA, édition 18 h
- 17h30 Le grand spécial Drôle de vidéo
- ➤ 19h00 Cinéma néon: **Restez à l'écoute.** *Am. 1992. Comédie fantaisiste. Aspiré par une antenne parabolique, un couple traverse d'étranges émissions télévisées où leur sont tendus différents pièges mortels.*
- 21h00 Le TVA, édition réseau
- 21h24 TVA sports
- 21h46 Complètement marteau
- 22h15 Astro Jojo
- 22h43 Infopublicités
- 0h52 Fermeture

SHOW CASE

Le mercredi 28 août à 22 h
Tirez sur le pianiste. *France 1960. Film de François Truffaut. Un des films préférés des amateurs de Truffaut. Charles Aznavour campe le rôle d'un ancien pianiste de concert qui joue maintenant dans des cafés et se mêle à des histoires de gangsters.*

Le lundi 2 septembre à 22 h
L'amour l'après-midi. *France 1972. Film d'Eric Rohmer. Un homme marié est tenté par les femmes qui l'entourent, jusqu'au jour où il rencontre la charmante Chloé, de mœurs faciles, ancienne maîtresse d'un ami.*

TV5 La Télévision Internationale

Du lundi au vendredi de 5 h 00 à 15 h 30

- 5h30 Télématin
- 7h30 Le Martin-trotteur (lundi) Télétourisme (mardi) Archéologie (mercredi) Évasion (jeudi) L'habitat traditionnel en Afrique (vendredi)
- 8h00 Paris lumières
- 8h30 Les z'amours Découverte (vendredi)
- 9h00 Bouillon de culture (lundi) Ici l'Afrique (mardi) Sous la couverture (mercredi) Bas les masques (jeudi) Check up (vendredi)
- 10h00 Strip-tease (mardi) Temps présent (mercredi)
- 10h10 Le songe du collectionneur de gammes (vend.)
- 10h30 Le jardin des bêtes (lundi) Avoir 16 ans (jeudi)
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 40° à l'ombre
- 13h45 Régions gourmandes Génération sensations (jeudi et vendredi)
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h30 Plaisir de lire (lundi) Horizons francophones (mardi) En toute liberté (mercredi) Découverte (jeudi) Viva (vendredi)
- 15h00 La chance aux chansons (sauf vendredi)
- 15h30 Pyramide

Lundi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Les z'amours
- 17h30 La boîte à mémoire
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Strip-tease
- 19h30 Bas les masques
- 21h05 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des 5 continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 40° à l'ombre
- 0h00 Régions gourmandes
- 0h15 L'œil écoute
- 1h15 Collection de la mémoire longue
- 2h15 RFI

Mardi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Les z'amours
- 17h30 La boîte à mémoire
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Temps présent
- 19h30 Check-up
- 20h40 Autant savoir
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des 5 continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 40° à l'ombre
- 0h00 Régions gourmandes
- 0h15 Pégase
- 1h15 Viva
- 2h00 Eco et compagnie
- 2h15 RFI

Mercredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Les z'amours
- 17h30 La boîte à mémoire
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Intervilles
- 20h30 Embarquement porte n° 1
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des 5 continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 40° à l'ombre
- 0h00 Régions gourmandes
- 0h15 52 sur la une
- 1h15 Méditerraneo
- 1h45 Tell quel
- 2h15 RFI

Jeudi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Les z'amours
- 17h30 La boîte à mémoire
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Le songe du collectionneur de gammes
- 19h30 Taratata
- 20h45 Sidamag
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des 5 continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 40° à l'ombre
- 0h00 Génération sensations
- 0h15 Check up
- 1h25 À bon entendeur
- 1h45 Tremblement de terre à...
- 2h15 RFI

Vendredi

- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Fleurs et jardins
- 17h30 La boîte à mémoire
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Des trains pas comme les autres
- 19h15 Régions gourmandes
- 19h30 Thalassa
- 20h30 Les Francofolies de Montréal
- 21h00 Paris lumières
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h57 La météo des 5 continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 40° à l'ombre
- 0h00 Génération sensations
- 0h15 Intervilles
- 2h15 RFI

Samedi

- 6h30 Découverte
- 7h00 Sport Africa
- 7h45 7 jours en Afrique
- 8h00 Espace francophone
- 8h30 Méditerranéo
- 8h55 La météo des 5 continents
- 9h00 Reflets
- 10h00 Y'a pas match
- 10h30 Les carnets du bourlingueur
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Le journal de France 3
- 12h00 Génies en herbe
- 12h45 Magellan
- 13h15 Les Francofolies de Montréal
- 13h45 Régions gourmandes
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des 5 continents
- 14h30 Fleurs et jardins
- 15h00 Vins et fromages
- 15h30 30 millions d'amis
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 Visions d'Amérique
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 Thalassa
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Faites la fête
- 20h30 Bon week-end
- 21h00 L'anecdote cinéma
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des 5 continents
- 22h00 Visions d'Amérique
- 22h15 Passe-moi les jumelles!
- 23h15 Sortie libre
- 0h00 Les carnets du bourlingueur
- 0h30 Reflets
- 1h30 Y'a pas match
- 2h00 7 jours en Afrique
- 2h15 RFI

Dimanche

- 6h30 Hexagone
- 6h45 Dites-moi tout
- 7h00 Rêves en Afrique
- 7h30 Tu vois ce que je veux dire
- 8h00 L'école des fans
- 8h55 La météo des 5 continents
- 9h00 30 millions d'amis
- 9h30 Vins et fromages
- 10h00 L'œil écoute
- 11h00 Bibi et ses amis
- 11h30 Journal de France 3
- 11h45 Eco et compagnie
- 12h00 Taratata
- 13h15 Sidamag
- 13h30 Le Martin-trotteur
- 14h00 Journal télévisé de TV5
- 14h25 La météo des 5 continents
- 14h30 Passe-moi les jumelles!
- 15h30 Le jardin des bêtes
- 16h00 Journal télévisé suisse
- 16h30 *À communiquer*
- 16h45 Gourmandises
- 17h00 L'école des fans
- 18h00 Journal télévisé de FR2
- 18h30 Pégase
- 19h30 Bouillon de culture
- 20h40 Reportages
- 21h30 Journal télévisé belge
- 21h55 La météo des 5 continents
- 22h00 *À communiquer*
- 22h15 Faites la fête
- 0h15 Bon week-end
- 0h45 Des trains pas comme...
- 1h30 Régions gourmandes
- 1h45 Espace francophone
- 2h15 RFI

RDI

Du lundi au vendredi de 4 h 30 à 20 h 00

- 4h30 Le monde ce matin
- 5h30 Bon matin
- 8h00 Le monde ce matin
- 8h30 Raison passion (lun. et mar.) / Au travail ! (merc. à vend.)
- 9h00 Le monde ce matin
- 9h30 Le point médias (lun. et mar.) / Le point (merc. à vend.)
- 10h00 L'Atlantique en direct
- 11h00 Euronews
- 11h30 Le Québec en direct
- 13h00 L'Ontario en direct
- 14h00 L'Ouest en direct
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h35 Marchés boursiers • Météo • Bulletin de santé • Griffe
- 16h00 Aujourd'hui
- 17h00 Euronews
- 17h30 Au travail!
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Capital actions
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition

Lundi

- 20h30 RDI à l'écoute • Le point
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 RDI à l'écoute
- 1h00 Box office
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mardi

- 20h30 RDI à l'écoute • Le point
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 RDI à l'écoute
- 1h00 Rédacteurs en chef
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Mercredi

- 20h30 RDI à l'écoute • Le point
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 RDI à l'écoute
- 1h00 Nations
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Jeudi

- 20h30 RDI à l'écoute • Le point
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 RDI à l'écoute
- 1h00 Trajectoires
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Vendredi

- 20h30 Scully RDI
- 21h00 RDI à l'écoute
- 21h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 22h00 L'édition québécoise
- 22h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 23h00 Capital actions
- 23h30 Euronews
- 0h00 Info-Pacifique
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Montréal spécial
- 1h30 L'édition québécoise
- 2h00 Info-Pacifique
- 2h30 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario
- 3h00 L'édition québécoise
- 3h30 Le Canada aujourd'hui - Édition de l'Ouest
- 4h00 Le Canada aujourd'hui - Édition Atlantique et Ontario

Samedi

- 4h30 Temps d'affaires
- 5h00 D'ici
- 5h30 Euronews
- 6h00 Montréal cette semaine
- 6h30 Jardins d'aujourd'hui
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Québec actualités
- 8h00 La semaine verte
- 9h00 Courants du Pacifique
- 9h30 Montréal en spectacle
- 10h00 Griffe
- 10h30 Box office
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Au travail!
- 12h30 Simplement la vie!
- 13h00 Le point final
- 14h00 Montréal cette semaine
- 14h30 Branché
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Bulletin de santé
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 Box office
- 17h30 Griffe
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Un Canadien à Moscou
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully rencontre
- 21h00 Dossiers SRC
- 22h00 L'édition week-end
- 22h30 Grands reportages
- 23h30 Euronews
- 0h00 Griffe
- 0h30 Montréal en spectacle
- 1h00 Box office
- 1h30 Courants du Pacifique
- 2h00 Trajectoires
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 La semaine verte
- 4h00 Temps d'affaires

Dimanche

- 4h30 Simplement la vie
- 5h00 Au travail!
- 5h30 Euronews
- 6h00 Bulletin de santé
- 6h30 Nations
- 7h00 RDI week-end
- 7h30 Second regard
- 8h00 L'accent francophone
- 8h30 Rédacteurs en chef
- 9h00 Option éducation
- 10h00 Montréal en spectacle
- 10h30 Branché
- 11h00 RDI week-end
- 11h30 Bulletin des jeunes
- 12h00 Enjeux
- 13h00 Horizons francophones
- 13h30 Panorama RDI
- 14h00 Courants du Pacifique
- 14h30 Nations
- 15h00 Le journal de France 2
- 15h30 Rédacteurs en chef
- 16h00 Aujourd'hui
- 16h30 Bulletin des jeunes
- 17h00 L'accent francophone
- 17h30 D'ici
- 18h00 Le monde ce soir
- 18h30 Griffe
- 19h00 Grands reportages
- 20h00 Le téléjournal 1re édition
- 20h30 Scully RDI
- 21h00 Entrée des artistes
- 21h30 Horizons francophones
- 22h00 L'édition week-end
- 22h30 Simplement la vie
- 23h00 Griffe
- 23h30 Euronews
- 0h00 L'accent francophone
- 0h30 Scully RDI
- 1h00 Dossiers SRC
- 2h00 Nations
- 2h30 Bulletin des jeunes
- 3h00 Option éducation
- 4h00 Bulletin de santé



1936 – 1996
Ovila et Marguerite MALO

Les enfants d'Ovila et Marguerite Malo vous invitent à un thé-rencontre pour célébrer le 60e anniversaire de mariage de leurs parents, au manoir de Saint-Malo de 14 h à 16 h le dimanche 25 août 1996.

Votre présence sera votre cadeau.

SPORT

L'Association des footballeurs francophones

Ils tirent et comptent

Le soccer, ou football pour les puristes, attise bien des passions en Amérique latine, en Afrique et en Europe. Mais au Manitoba, comme dans le reste de l'Amérique du Nord, il reste l'enfant pauvre des sports d'équipe.



photo: Anie Cloutier

Le soccer est un sport de finesse et de stratégie que l'Association des footballeurs francophones tente de populariser.

Depuis près de 15 ans, un noyau de footballeurs francophones tente de faire connaître et aimer leur sport, une mission qui semble enfin sur le point de s'accomplir. «Notre camp d'entraînement en début de saison a attiré environ 47 personnes, fait remarquer le président de l'Association des footballeurs francophones (AFF), Michel Chartier. Nous avons choisi les meilleurs et les plus sérieux pour former l'équipe.»

L'AFF a existé pendant deux ans sous le nom de Mauri-Cana, un regroupement informel d'une douzaine de Franco-Manitobains et de Mauritaniens qui se rencontraient pour le simple plaisir de jouer au soccer, continue-t-il. «Mais en 1983, on a perdu beaucoup de nos joueurs mauritaniens alors on a décidé de former une association.» En se regroupant en association plutôt qu'en simple club de soccer, les fondateurs s'assuraient de garder le caractère français.

L'AFF a comme mandat de créer des liens entre des francophones qui autrement n'auraient pas l'occasion de se rencontrer et de parler français. «Nous regrouper en équipe nous permet de nous retrouver entre amis et de parler français, ce qui est très important pour nous», indique l'entraîneur et joueur à la position demi-centre, Viquens Jean-Paul.

L'Association connaît des débuts difficiles et il faut attendre 1985 et l'arrivée d'un entraîneur de France pour que l'équipe prenne un certain élan. De fait, l'année suivante l'équipe remporte le championnat de la 4e division de la ligue de soccer du Manitoba. «Mais notre entraîneur est retourné en France en 1988 et on a perdu beaucoup de ce qu'on avait gagné en expérience et en professionnalisme, ajoute Michel Chartier. Il y a trois ans on est devenu plus sérieux avec des entraînements plus rigoureux et cette année, on est monté en première division.»

Avec le succès viennent les impératifs financiers. Les frais de location du terrain (100 $ par joueur par année), l'achat des uniformes (1 000 $ pour l'équipe) et le service d'arbitres sont actuellement presque entièrement défrayés par les joueurs. «On est présentement classé dans le milieu de la ligue. Si on veut aller plus haut, il nous faut beaucoup plus de commanditaires», souligne Michel Chartier.

Selon Patrick Rey, membre de l'équipe depuis cinq ans, plusieurs défis attendent l'Association. «Premièrement, nous avons très peu de commanditaires francophones. Je crois que c'est parce que le soccer n'est pas vu comme un sport aussi important que le hockey ou le baseball.»

L'équipe a bien reçu, au cours des années, une aide financière des commerçants francophones. «On apprécie beaucoup leur aide», mais les sommes versées sont loin de suffire aux besoins des joueurs, déplore le footballeur Mayur Raval.

«Un deuxième problème, indique Patrick Rey, est que nous n'avons pas de terrain adéquat pour nous entraîner à Saint-Boniface.» Comme plusieurs équipes, l'AFF s'entraîne à l'école Marion, «mais ce terrain a une bouche d'égout au beau milieu ce qui peut provoquer des accidents.»

Un troisième défi attend les 18 membres de l'équipe: la formation de la relève. Comme le fait remarquer Gérald Charles, membre de l'AFF depuis quatre mois, «il faut qu'on travaille la relève pour s'assurer qu'il y ait du nouveau sang qui rentre dans l'équipe. Peut-être qu'on devrait former une équipe junior?»

Cet avis est partagé par Michel Chartier, seul membre fondateur encore dans l'équipe. «Ça fait environ deux saisons qu'on parle de mettre sur pied une deuxième équipe, mais la ligue du Manitoba est limitée dans le nombre d'arbitres et n'accepte pas pour l'instant la formation de nouvelles équipes.» Il faudra donc attendre qu'une des équipes existantes quitte la ligue pour voir apparaître une deuxième équipe de footballeurs francophones au Manitoba.

Anie CLOUTIER

Nécrologies

Jean-Pierre Vigier (Pete)

Le jeudi 15 août 1996, au Foyer de Notre-Dame, M. Pierre Vigier de Notre-Dame-de-Lourdes est décédé paisiblement à l'âge de 81 ans.

Il laisse dans le deuil son épouse aimante Dorothée (née Augert); ses deux fils Gilbert (Rachelle) et Lucien (Lorraine), tous de Notre-Dame-de-Lourdes; ses 6 petits-enfants: Lynn, Monique, Philip, Jean-Pierre, Jean-Guy et Jean-Claude. Il laisse aussi Joe Lacroix de Portage-la-Prairie, et ses trois sœurs: Victorine Cousin, Isabelle Boileau, et Hélène Lejeune. Il a été précédé de sa fille Rose-Marie et de quatre frères: Marc, Aurèle, Adrien et Alex.

Jean-Pierre est né le 6 septembre 1914 à Cardinal, au Manitoba. Il a épousé Dorothée (née Augert) en 1945 et la famille a demeuré sur la ferme paternelle à Cardinal jusqu'en 1972, alors que Pete et Dorothée ont pris leur retraite à Notre-Dame-de-Lourdes. Pete aimait aider Dorothée avec le jardinage et les tâches ménagères. Il aimait aussi se rendre à la ferme pour donner un coup de main à ses fils. Grand "fan" de ses petits-enfants, il aimait bien les voir jouer à divers sports. Il va beaucoup manquer à tous ceux qui l'ont aimé.

Les prières ont été récitées au salon funéraire Adam's le vendredi 16 août à 19 h 30. La messe funéraire a été célébrée à l'église catholique de Notre-Dame le samedi 17 août à 13 h, présidée par le père Marcel Toupin. L'enterrement a suivi au cimetière paroissial.

Au lieu de fleurs, on peut faire un don en mémoire de M. Vigier au Centre de santé, C.P. 190, Notre-Dame-de-Lourdes (Manitoba) R0G 1M0.

La direction des funérailles a été confiée au salon funéraire Adam's de Notre-Dame-de-Lourdes, 1-204-248-2201 ou 941-9951 (de Winnipeg)

Recyclez ce journal.

Prière au Sacré-Cœur

Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

C.A.V.

LETTRE

***La Liberté* publie toutes les lettres qui lui sont adressées à condition que leur contenu ne soit pas diffamatoire et qu'elles soient signées.**

Le Jour du Seigneur: le dimanche 1er septembre à 10 h à la SRC

Célébration de la rentrée à l'église Saint-Pierre-Apôtre par l'animateur Roland Leclerc et à laquelle participe des comédiens et des chanteurs.

Chronique religieuse

L'archéologie sacrée... source de notre foi chrétienne



Réal LÉVÊQUE
Prêtre

Un des aspects de notre vision globale de l'Église universelle est un aspect que nous oublions facilement – les découvertes archéologiques et les fouilles qui existent déjà dans les grands centres de foi à travers le monde tel que Rome et Jérusalem. Pour cette grande année jubilaire de l'an 2000, tous les endroits typiques où se trouvent la source même de la Chrétienté seront mis en évidence.

Le vendredi 7 juin dernier, le pape a reçu en audience privée les membres de la Commission pontificale d'archéologie sacrée, ainsi que les directeurs des cinq catacombes romaines. Toute cette profondeur historique et spirituelle dont sont revêtus les monuments à portée chrétienne est sous la tutelle de la Commission pontificale pour Biens culturels de l'Église, dont Mgr Francesco Marchisano est le président. Il doit se rapporter directement au Vatican afin de rendre périodiquement rapport du bien-être spirituel, culturel et financier de ces monuments.

En pensant aux cinq catacombes de Rome, lieux historiques de demeures et de cimetières de nos premiers chrétiens persécutés, on doit penser à Saint-Sébastien, Saint-Callixte, Sainte-Priscille, Sainte-Agnès et Sainte-Domitille.

Quand on parcourt ces monuments, on peut toucher avec tous les milliers de touristes la foi qui animait ces antiques communautés chrétiennes. Ceux qui ont visité Rome et ses catacombes se rappellent les nombreux symboles de l'iconographie de la foi qui se trouvent sur les murs: le poisson, symbole du Christ, l'ancre, image de l'espérance, la colombe qui représente l'âme du croyant. Tous ces symboles nous portent à voir les mêmes signes présents dans notre nouvelle évangélisation de nos jours, mais sous d'autres formes.

Les catacombes de Rome rappellent les premiers témoignages de foi de nos premiers chrétiens. Les premiers instigateurs de ces lieux saints furent les papes eux-mêmes. Comment ne pas se rappeler le pape Zéphyrin? Il fut le premier à vouloir créer de ces catacombes sur la Via Appia pour la communauté demeurant à Rome, et confia l'œuvre au diacre Callixte. Ce dernier, devenu pape à son tour, donna son nom à ce grand ensemble romain de catacombes. Ou encore le pape Saint-Damase qui rechercha les tombes de ces martyrs pour les décorer en composant de splendides épigraphes métriques racontant les hauts faits de ces témoins de la foi.

Plus tard, les catacombes connurent un abandon suite aux invasions barbares des 5e et 6e siècles. Ces catacombes ont adopté une nouvelle vocation – celle d'être les lieux de pèlerinage, surtout au Moyen-Âge où ces lieux devinrent des endroits de grande dévotion.

Il faut attendre la fin du 16e siècle avec saint Philippe Néri et un groupe d'amis érudits qui redécouvrent les catacombes comme objet d'étude et de réflexion spirituelle. Il fallait attendre le travail archéologique d'Antonio Bosio qui localisa trente des soixante cimetières de Rome.

Depuis ce temps, un travail merveilleux continua à se faire jusqu'au siècle dernier où le pape Pie IX et l'archéologue romain Giovanni Battista de Rossi donnèrent le nom de l'Archéologie chrétienne à cette discipline. Le 6 janvier 1852, la Commission d'archéologie sacrée vit le jour. Son but premier fut la protection et la surveillance des cimetières et des antiques édifices chrétiens de Rome et de ses environs.

C'est Pie XI dans un Motu Proprio de 1925 qui définit les compétences de cette Commission sacrée d'archéologie, et les normes de cette décision firent l'objet de l'entente entre le Vatican et Rome dans son concordat avec les autorités italiennes, car le territoire du Vatican était très limité à ce temps.

Maintenant, regardons l'avenir et comment ces catacombes seront de riches lieux de prière et de pèlerinage durant l'an 2000. Cette commission travaille présentement très activement avec la Ville de Rome afin de mettre l'accent sur les visites de ces lieux qui sont les sources de notre foi chrétienne, et avec la visite des grandes basiliques de Rome, les pèlerins auront une vue d'ensemble magnifique de la chrétienté qui est à Rome et en somme, c'est cette Église qui anime le cœur et l'esprit de tous les baptisés.

À la douce mémoire de nos chers parents.



Tasie Lambert *4 avril 1916 – 24 août 1981* — **Ti-Gas Lambert** *20 septembre 1913 – 13 février 1995*

Vos souvenirs nous rapprochent
Vous n'êtes jamais loin, mais toujours près
Vous êtes toujours à nos côtés et dans nos pensées
Et dans nos cœurs pour l'éternité.

Émile, Lorraine et la famille

Coût des nécrologies
30 ¢ par mot sans traduction;
35 ¢ par mot avec traduction;
Photo: 15 $

Prière à Notre-Dame-du-Cap

Pour obtenir une faveur spéciale

Ô douce Mère et puissante Reine, humblement prosternés à vos pieds, nous vous offrons les hommages de notre respect et de notre affection.

Le regard tourné vers votre béni Sanctuaire, objet évident de vos prédilections, nous nous adressons à vous avec une confiance toute filiale, assurés d'obtenir cette faveur... que nous vous demandons.

Daignez accorder à nos corps force et santé; à nos cœurs pureté et charité; à nos âmes lumière et sainteté.

Nous le savons, votre cœur est plein de miséricorde et de tendresse; bénissez-nous donc, ô bonne mère; guérissez nos malades, soulagez nos défunts, protégez nos familles, bénissez votre pèlerinage, bénissez notre Église, bénissez notre cher pays.

Notre-Dame-du-Cap, Reine du Très Saint Rosaire, faites que nous vous aimions de plus en plus ici-bas, pour vous aimer éternellement au ciel avec votre Divin Fils.

Ainsi soit-il.

Cum permissu superiorum.

J.E.L.



Prière au Sacré-Cœur

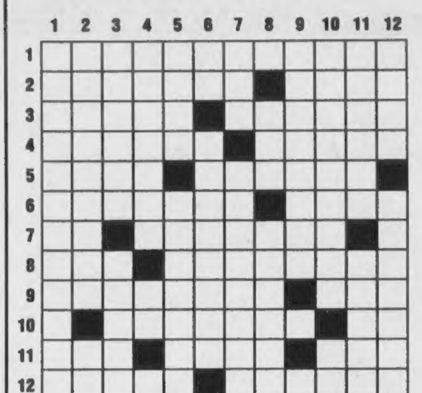
Que le Sacré-Cœur de Jésus soit loué, adoré et glorifié à travers le monde pour des siècles et des siècles, Amen.

Dites cette prière six fois par jour pendant neuf jours et vos prières seront exaucées même si cela semble impossible. N'oubliez pas de remercier le Sacré-Cœur avec promesse de publication quand les faveurs seront obtenues. Remerciements au Sacré-Cœur pour faveur obtenue.

J.E.L.

MOTS CROISÉS

PROBLÈME N° 37



HORIZONTALEMENT

1. Petits hérons qui détruisent des parasites en se perchant sur les bœufs.
2. Incapacité pathologique à prendre une décision. – Dépourvu de saveur.
3. Nettoya en lavant. – Se donna de la peine (S').
4. Partie située du côté intérieur. – Compositeur allemand (1873-1916).
5. Existez. – Prénom masculin.
6. Charge donnée à quelqu'un d'accomplir une tâche définie. – Monnaie du Pérou.
7. Espace de temps. – Groupe de 9 personnes.
8. Épouse de Jacob. – Appareil à étuver.
9. Lieu de départ et d'arrivée des services d'autocars. – Dix-neuf.
10. L'une des quatre bases azotées de l'A.D.N. – Possessif.
11. Bouclier. – Qui se fait avec lenteur. – Imitation de métaux.
12. Querelle violente. – Exerçant une action en justice.

VERTICALEMENT

1. Personnes qui aident les malades.
2. Pinacée. – Doublée.
3. Ivres. – Déduit.
4. Kermesse. – Conjonction.
5. Impulsion. – Raboteuse.
6. Conjonction. – Sincère.
7. Été frappé d'admiration. – Thiamine.
8. Le vin produit par un terroir. – Période de quatre semaines avant Noël.
9. Tache de rousseur.
10. Qui croît dans les lieux humides. – Possessif.
11. Font perdre à une fleur sa fraîcheur. – Apôtre de Jésus-Christ.
12. Vedette de cinéma. – Qui manque de ponctualité.

RÉPONSES DU N° 36



	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10	11	12
1	E	T	R	A	N	G	L	E	M	E	N	T
2	L	A	I	D	E	R	O	N		N	I	A
3	E	B	R	O	U	E	R	A	I	T		O
4	C	L	A	S	S	A	I		D	E	A	N
5	T	E		S	T	I	C	K	E	R	S	
6	R	A	P	E	R		A	I		I	S	E
7	O	U	R		I	N	I	M	I	T	E	S
8	P		A	L	E	U	R	O	N	E		C
9	H	E	L	E		R	E	N	O		F	A
10	O	P	I	N	A	S		O	U	T	I	L
11	N	A	N	T	I	E	S		I	O	L	E
12	E	R	E	S		S	U	R	E	T	E	S

Vous avez des événements à signaler?
Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

Recette — Sirop et beurre de bleuets

Deux pour un ! Comment résister à une pareille aubaine? Le jus de première extraction donne un sirop bleu royal velouté, parfait sur des crêpes ou de la crème glacée. Utilisez ensuite la pulpe du fruit pour préparer un délicieux beurre de bleuets à servir en tartinade ou sur un gâteau au fromage.

1 panier de 3 L (12 tasses) de bleuets, env. 4 lb (1,9 kg)

Sirop de bleuets
500 mL (2 tasses) de sucre granulé
1,5 L (6 tasses) d'eau
500 mL (2 tasses) de sirop de maïs

Beurre de bleuets
750 mL (3 tasses) de sucre granulé
Jus et zeste râpé d'un citron
5 mL (1 c. à thé) de muscade moulue
2 mL (1/2 c. à thé) de cannelle moulue

- Laver et égoutter les bleuets. Écraser les bleuets, une couche à la fois. Placer les bleuets écrasés et 750 mL (3 tasses) d'eau dans une grande casserole profonde en acier inoxydable ou en émail. Porter à ébullition; réduire le feu et laisser mijoter 5 minutes. Verser le mélange dans une passoire garnie d'étamine pour séparer le jus de la pulpe.

Sirop de bleuets

- Remplir d'eau une grande marmite munie d'un support. Déposer 4 bocaux de 250 mL (1 tasse) dans la marmite. Couvrir et porter à ébullition; laisser bouillir au moins 10 minutes.
- Mélanger les 750 mL (3 tasses) d'eau qui restent et le sucre dans une grande casserole profonde, propre, en acier inoxydable ou en émail. Porter à ébullition; faire bouillir jusqu'à ce que le sucre soit complètement dissous.
- Mesurer 1,25 L (5 tasses) de jus de bleuet; ajouter de l'eau au besoin pour obtenir la quantité nécessaire. Ajouter le jus de bleuet et le sirop de maïs au mélange d'eau et de sucre, en remuant. Porter de nouveau à ébullition; laisser bouillir 35 minutes ou jusqu'à ce que le sirop épaississe légèrement.
- Faire bouillir les couvercles 5 minutes pour ramollir le produit de scellage.
- Retirer le sirop du feu et écumer. Verser le sirop dans un bocal chaud jusqu'à 0,5 cm (1/4 po) du bord (espace de tête). Retirer les bulles d'air; réajuster l'espace de tête et essuyer le bord du bocal. Centrer le couvercle sur le bocal et visser la bague du bout des doigts sans trop serrer. Placer le bocal dans la marmite. Répéter avec le reste du sirop.
- Couvrir. Traiter 5 minutes. Retirer les bocaux de la marmite et laisser refroidir 24 heures. Vérifier le scellage des bocaux.

Beurre de bleuets

- Remplir d'eau une grande marmite munie d'un support. Déposer 5 bocaux de 250 mL (1 tasse) dans la marmite. Couvrir et porter à ébullition; laisser bouillir au moins 10 minutes.
- Dans le récipient du mélangeur ou du robot culinaire, déposer la pulpe de bleuets et tout reste de jus. Réduire en purée. Mélanger 1,25 L (5 tasses) de purée, le sucre, le jus et le zeste de citron, la muscade et la cannelle dans une grande casserole profonde en acier inoxydable ou en émail. Porter à ébullition; laisser bouillir environ 30 minutes ou jusqu'à ce que la purée soit de la consistance voulue.
- Faire bouillir les couvercles 5 minutes pour ramollir le produit de scellage.
- Remplir un bocal chaud de beurre de bleuets jusqu'à 0,5 cm (1/4 po) du bord (espace de tête). Retirer les bulles d'air; réajuster l'espace de tête et essuyer le bord du bocal. Centrer le couvercle sur le bocal et visser la bague du bout des doigts sans trop serrer. Placer le bocal dans la marmite. Répéter avec le reste du beurre de bleuets.
- Couvrir. Traiter 5 minutes. Retirer les bocaux de la marmite et laisser refroidir 24 heures. Vérifier le scellage des bocaux.

Donne 4 bocaux de 250 mL (1 tasse) de sirop, et 5 bocaux de 250 mL (1 tasse) de beurre.

Les Petites ANNONCES



Nombre de mots	1	2	3	4	5	6	7	8	9	10
	Nombre de semaines									
20 et moins	5,35 $	10,70 $	13,38 $	16,05 $	18,73 $	21,40 $	24,08 $	26,76 $	29,44 $	32,12 $
21 à 28	6,42 $	12,84 $	16,05 $	19,26 $	22,47 $	25,68 $	28,89 $	32,10 $	35,31 $	38,52 $
29 à 35	7,49 $	14,98 $	18,55 $	22,47 $	25,57 $	29,96 $	33,71 $	37,45 $	41,20 $	44,94 $
36 à 42	8,56 $	17,12 $	21,40 $	25,68 $	29,96 $	34,24 $	38,52 $	42,80 $	47,08 $	51,36 $

Ces tarifs incluent la taxe sur les produits et services (TPS). Les petites annonces doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le lundi précédant la date de publication désirée. Aucun remboursement ni crédit n'est accordé pour les annonces annulées.

Pour ouvrir un compte commercial dans les petites annonces de La Liberté, composez le 237–4823 (1–800–523–3355 pour les gens à l'extérieur de Winnipeg).

DIVERS

RECHERCHE: Garderie familiale à Saint-Norbert aura, au mois de septembre, deux places disponibles à temps plein pour enfant de six mois à 5 ans. Contactez Suzanne au 261-5064.
562-

GARDERIE FAMILIALE FRANCOPHONE: Libre fin août, six mois à 5 ans. Bonnes références. Appelez 237-6761.
622-

GARDERIE FAMILIALE: Bonne maman de 3 enfants aimerait garder 2 enfants francophones à plein temps, près de l'école. Précieux-Sang. Appelez Collette au 233-1033.
623-

LEÇONS DE PIANO avec professeure expérimentée, entraînée au Conservatoire de musique. Tarif raisonnable. Situé dans Saint-Vital. Appeler au 253-1310.
633-

MUSIQUE: Cours privés de chant et de piano offerts aux enfants et aux adultes à Saint-Boniface. Professeure avec A.R.C.T. Appelez Danielle après 18 h au 231-8059.
636-

GARDERIE FAMILIALE: à Norwood, près de l'école Précieux-Sang, a deux ou trois places disponibles immédiatement à temps plein ou partiel pour enfants âgés de 2 à 5 ans. Après les heures de classe ou journées de congé, les enfants sont aussi les bienvenus. Contactez Mariette au 233-2931.
646-

RECHERCHE

RECHERCHE: MLS inc. cherche des professeurs de français langue seconde pour adultes à Winnipeg. Expérience nécessaire. Veuillez nous contacter au: 500, boul. René-Lévesque O., bureau 802, Montréal (Québec) H2Z 1W7. Télécopieur: 1-514-397-9007.
634-

RECHERCHE: Garderie Jolys Co-op inc. est à la recherche d'un.e éducateur(trice) à temps partiel. Doit être bilingue. Pour plus d'information, contacter Marie au 433-7976.
638-

RECHERCHE: personnes intéressées à travailler auprès des personnes âgées, dans leur résidence, pour les tâches suivantes: soins personnels, ménage, compagnons, chaperons, etc. Heures flexibles. Préférence donnée aux personnes ayant de l'expérience. Faire parvenir votre curriculum vitae à Sécure Âge, C.P. 48005, 35, boulevard Lakewood, R2J 4A3, 231-4434.
644-

AIMEZ-VOUS parler aux gens? Le Cercle Molière cherche des personnes avec entregent pour une campagne de vente d'abonnements par téléphone. Travail en soirée, contrats à terme. Aline au 233-8053.
648-

À VENDRE

À VENDRE: Édifice commercial, 4 100 pi², bons locataires, bons revenus. Idéal pour professionnels (firme d'avocats ou comptables). Appelez Guy au 231–3537.
482-



À VENDRE: Excellent voisinage. Rue Valade. 86 500 $. Plus de 1 500 pi², 4 chambres à coucher au 2ᵉ étage. Cette maison est en excellent état à l'intérieur. Plancher en bois franc, très grande cuisine et salle à dîner. Salon formel et salle de lecture. Garage. Nicole Milner à Remax, 947-3629.
564-

À VENDRE: Ordinateur McIntosh LCII à vendre avec imprimante Hewlett Packard composez le 897–6172 pour plus de renseignement. 650 $ ou meilleure offre.
601-



SAINTE-AGATHE: Vivre en campagne, à 15 minutes de Winnipeg sur la route 75. Bungalow de 1 380 pi² et 4 chambres à coucher. Nouveau tapis, peinture, jardin, patio, belle cour boisée. Garage (double) séparé 24 x 28 isolé. À l'épreuve des inondations. Vente privée. 1-204-882-2448.
585-

BUNGALOW À VENDRE: rue Masson, 2 chambres à coucher, plancher de chêne, salle à dîner, cuisine moderne, 11 pi d'armoires et centre de cuisson, chambres de bain modernes, salle de récréation et chambre supplémentaire de visiteur. Fournaise au gaz, 3 ans. Garage 14 x 24, stationnement à côté. Cour privée et tranquille. 73 000 $, possession sur demande. 233-2955.
628-

À VENDRE: Tapis et laveuse en très bon état, sécheuse, poêle, lit d'eau, chaise haute, lit queen. Appelez 237-3107.
642-

À VENDRE: 1993 Sunbird Pontiac, 27 000 km, inspectée. 11 000 $. 661-6200.
643-

VENTE PRIVÉE: Duplex, à Norwood. Air climatisé, aspirateur central, parc (pour enfants) en arrière, jardin, terrasse, stationnement. 87 000 $ 237-5445 ou 235-0489.
645-

À LOUER

À LOUER: Espace commercial à louer incluant mobilier, secrétariat, salle de conférence, air climatisé, 295 $ et plus, fax, stationnement, près du centre-ville. 449, boul. Provencher. Appelez Judy au 233–3136.
481-

À LOUER: Rue Despins et Aulneau. Appartement d'une chambre à coucher au rez-de-chaussée. Propre et tranquille, bien situé près du Collège de Saint-Boniface, l'église, l'hôpital et les magasins. Service d'autobus en face. Disponible immédiatement, 355 $ par mois, tous les services inclus. Poêle et frigo. Composez le 255–1578.
598-

À LOUER: Rue Deschambault, appartement d'une chambre à coucher au sous-sol, propre et tranquille, tapis mur à mur. Stationnement, chauffage et eau inclus. Buanderie. Est disponible le 1er septembre..375 $ par mois. 231-2800.
613-

BUREAUX À LOUER: À Saint-Boniface, à l'angle des rues Dumoulin et Saint-Joseph. Appelez au 233-1189.
615-

À LOUER: Un appartement à Saint-Boniface. 2 chambres à coucher, grande cuisine, solarium. Près de l'hôpital et du Collège. Chauffage, eau et stationnement inclus. 550 $ par mois. Appeler au 771-6964.
625-

À LOUER: Femme très responsable, jeune d'esprit, non fumeuse, recherche colocataire pour partager une très belle maison. Piscine, foyer, complètement meublé. 257-2659.
627-

MAISON À LOUER OU À VENDRE: Au 417, Simcoe. 4 chambres à coucher. Plancher de chêne. Récemment redécorée. Prix de vente: 49 900 $, ou loyer: 600 $ par mois. Services non inclus. Composez le 233-3753.
628-

À LOUER: Appartement d'une chambre à coucher. 506, Aulneau, en face du Collège. Entrée privée, propre. Cuisinière et frigo inclus. Place de stationnement avec possibilité de brancher. Disponible le 1er septembre. Appeler au 233-2520.
629-

À LOUER: 1er septembre, appartement d'une chambre à coucher. Saint-Boniface nord. Non-fumeur. 233-9650 après 17 h, 231-2848 le jour.
630-

CHAMBRE À LOUER: dans maison privée. Tous les services sont inclus. Accès à la cuisine. Non-fumeur. Étudiant masculin seulement. 300 $ / mois. Tél.: 255-7626.
635-

À LOUER: à Saint-Boniface, bungalow, 2 chambres à coucher. 450 $ + services. 233-2171.
637-

À LOUER: rue Bertrand, appartement de 2 chambres à coucher, comprend chauffage et eau. Tout près du Collège Saint-Boniface, du Centre Taché et de l'Hôpital Saint-Boniface. Disponible immédiatement. Entrée privée. Pour de plus amples renseignements, composez le 233-3151.
639-

À LOUER: Appartement de 2 chambres à coucher à partager avec étudiant. 275 $ par mois. Appeler Arthur au 255-2918.
640-

À LOUER: 201, rue Des Meurons, grand appartement d'une chambre à coucher, système de sécurité, grand débarras, lave-vaisselle, air climatisé, balcon. Libre le 1er septembre ou le 1er octobre, 450 $ / mois, stationnement inclus. 237-6428 ou 228-3346.
641-

À SOUS-LOUER: Grand appartement de 2 chambres à coucher à Saint-Boniface. Nouveaux tapis. 3 appareils, air climatisé et stationnement inclus. 475 $ / mois + hydro. Appelez au 231-1188 après 16 h la semaine, en tout temps les week-ends.
647-

À VOTRE SERVICE

AVOCATS-NOTAIRES

MONK, GOODWIN
•••AVOCATS ET NOTAIRES•••

Me LAURENT J. ROY, c.r.
Me ANTOINE FRÉCHETTE
Me MICHEL CHARTIER

800, Édifice Centra Gas
444, avenue St. Mary
Winnipeg (Manitoba)
R3C 3T1
Téléphone: (204) 956-1060
Télécopieur: (204) 957-0423

TEFFAINE, LABOSSIÈRE

Avocats et notaires,

Rhéal E. Teffaine, c.r.
Denis Labossière

247, boulevard Provencher,
Saint-Boniface (MB)
R2H 0G6.
Téléphone: 925–1900.
Fax: 925–1907.

DENISET ET BOILY
Avocats et notaires

Me Pierre Deniset, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3882
Me Jean-Paul Boily, B.A., LL. B.
Tél.: 987–3880
Me Roxroy O. O. West,
B.A., M.A., LL. B.
Tél.: 987–3884

202, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G3
Télécopieur: 233-9762

TAYLOR • MCCAFFREY
AVOCATS et NOTAIRES
ALAIN L. J. LAURENCELLE
400, avenue St. Mary, 9e étage
Winnipeg (Manitoba) R3C 4K5
Tél.: 988-0304 • 1-204-957-5464 *(sans frais)*
Chez Hebert Insurance Agencies à Saint-Claude, chaque mardi de 9 h à 12 h
Au Chalet de La Broquerie chaque mercredi de 13 h 30 à 17 h 30
À la Caisse populaire de Saint-Malo, chaque vendredi de 13 h 30 à 17 h 30

François Avanthay
LL. B.
Avocat et notaire
25–185, boulevard Provencher
Saint-Boniface (Manitoba)
Tél.: 233–5029

AIKINS, MACAULAY & THORVALDSON

Marc M. Monnin
J. Guy Joubert
Francis J. St-Hilaire
Avocats et notaires
360, rue Main, 30e étage
Winnipeg (Man). R3C 4G1
Téléphone: (204) 957–0050
Télécopieur: (204) 957–0840
À la Caisse populaire de Sainte-Anne chaque jeudi de 14 h à 16 h 30.

Alain J. Hogue
Barreaux du Manitoba et de la Saskatchewan

Domaines d'expertise:
- préjudices personnels
- demandes d'indemnité pour Autopac
- litiges civil, familial et criminel
- ventes de propriété; hypothèques
- droit corporatif et commercial
- testaments et successions

Place Provencher
194, boul. Provencher
237-9600

Recyclez ce journal!

Léo V. Teillet, B.A., LL.B.
Avocat et notaire
131, boulevard Provencher, pièce 302
Saint-Boniface (Manitoba)
R2H 0G2
Téléphone: (204) 958-6850
Télécopieur: (204) 958-6855

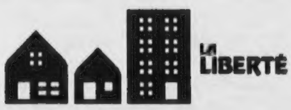


Cet espace est à votre disposition!

LA LIBERTÉ

Procurez-vous un exemplaire aux endroits suivants:

À nos bureaux de la Maison franco-manitobaine
383, boul. Provencher
Centre culturel franco-manitobain
340. boul. Provencher
Marion Grocery
237, rue Bertrand
Librairie La Boutique du Livre
315, rue Kenny
Dépanneur Provencher
174, boul. Provencher
Hôpital Saint-Boniface
Boutique de souvenirs
Béatitudes
1510-B, ch. Ste-Marie
IGA Provencher
390, boul. Provencher
Librairie À la page
200, boul. Provencher
Turbo - Saint-Boniface
230, rue Marion
Pharmacie St-Pierre
Village de Saint-Pierre-Jolys



Vous déménagez?

Si c'est le cas, veuillez nous en informer sans tarder afin de ne manquer aucun de nos articles.

SERVICES



Appareils Provencher Appliances

APPAREILS ÉLECTROMÉNAGERS USAGÉS
VENTE
Laveuses, sécheuses, réfrigérateurs et poêles avec garantie.
196, boulevard Provencher
Tél.: 233-2977 Fax: 231-1921



CADEAUX, LIVRES ET CARTES SPIRITUELS
1510-B, chemin Sainte-Marie
254-5018



Qualité de vie pour les aîné(e)s
Paul Filteau-Gobeil, Directeur
(204) 231–4434

- *Soins personnels*
- *Soins des pieds*
- *Entretien domestique*
- *Entretien maison et cour*
- *Coiffure à domicile*

BRUNET *Monuments*
Troisième Génération

- **MONUMENTS**
- **PLAQUES EN GRANITE OU BRONZE**
- **INSCRIPTIONS**



L'ART COMMEMORATIF PERSONNALISÉ

405, avenue Bertrand
233-7864
«Au service des Franco-Manitobains depuis 1910...»

Ménard service d'aliments
Variété d'aliments froids
Nos spécialités:
mariages, funérailles et réceptions
Pierrette Ménard 878–2472

针 灸 药

MARTIN JOYAL
CMD, D.Ac
Médecine chinoise
herbes · acupuncture
492, rue Main
Winnipeg (Manitoba) R3B 1B7
Tél.: (204) 957-7087



LA LIBERTÉ

Vous avez des événements à signaler? Composez le 237-4823 ou le 1-800-523-3355.

COMPTABLES AGRÉÉS

Couture
Forest
Cadieux
Coopers & Lybrand
comptables agréés
consultants en affaires

Associés	André G. Couture, c.a. Raymond A. Cadieux, c.a. Gérard H. Rodrigue, c.a.
Expert-conseil	Gabriel J. Forest, f.c.a.

Offrant une gamme complète de services professionnels aux particuliers et aux entreprises

2300, édifice Richardson, 1, place Lombard
Winnipeg (Manitoba) R3B 0X6
Téléphone: (204) 956-0550
Télécopieur: (204) 944-1020

Le savoir-faire en affaires

OPTOMÉTRISTES

Dr Denis R. Champagne
Optométriste
Sur rendez-vous seulement
212, avenue Regent ouest
224-2254
2090, avenue Corydon
889-7408

Dr Keith Mondésir

Optométriste

- **Examen de la vue**
- **Lunettes ajustées**
- **Verres de contact**

201–1555, chemin St-Mary's
Saint-Vital
Pour un rendez-vous, composez le 255–2459.

ASSUREURS

Agence d'Assurance
AURÈLE DESAULNIERS
(1987)
Pour tout service d'assurance!
Joel Desaulniers
Janet Sabourin-Gatin
Donald Normandeau
Brigitte Normandeau
390-B, boulevard Provencher
Téléphone: 233-4051





Encouragez nos annonceurs!

LA LIBERTÉ

Avis aux annonceurs

Toutes les annonces (réservations et matériel) doivent être parvenues à nos bureaux au plus tard le **lundi à midi** pour parution le vendredi de la même semaine.

La direction se réserve le droit de refuser toute annonce envoyée après cette échéance ou d'imposer une surcharge de 10 %.

Pour les petites annonces, l'heure de tombée est le lundi à 17 h (par écrit et payées d'avance).

Merci de votre collaboration.

Téléphone: 237-4823 ou 1-800-523-3355
Télécopieur: 231-1998

Abonnez-vous

LA LIBERTÉ
Visa & MasterCard acceptées

Écrivez votre chèque ou mandat de poste au nom de La Liberté.
Adressez votre enveloppe à:
La Liberté
C.P. 190
Saint-Boniface (Manitoba) R2H 3B4

Options offertes

	Au Manitoba	Ailleurs au Canada	Aux É.-U. et outre-mer
1 an	28, 50 $ ☐	32,10 $ ☐	70 $ ☐
2 ans	51,30 $ ☐	58,85 $ ☐	125 $ ☐

Nom: ____________________

Adresse: ____________________